

# Persistence et orientation linguistiques de divers groupes d'allophones au Québec

Portrait démilinguistique

Septembre 2011

Alain Bélanger, Réjean Lachapelle et Patrick Sabourin

---



Dépôt légal – 2011  
Bibliothèque et archives nationales du Québec

ISBN Version électronique : 978-2-550-62845-3

@ Gouvernement du Québec, 2011



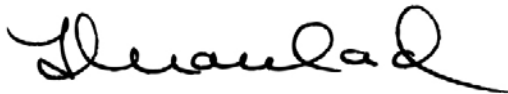
## Préface

Veillant à l'application de la Charte de la langue française, l'Office québécois de la langue française définit et conduit la politique québécoise en matière d'officialisation linguistique, de terminologie et de francisation. Adoptée en 1977 et modifiée en 2002, la Charte confère à l'Office le pouvoir de mener les programmes de recherche qu'il juge nécessaires, d'effectuer ou de faire effectuer les études prévues par ces programmes<sup>1</sup> afin de rendre compte de l'évolution de la situation linguistique au Québec. Par conséquent, l'usage et le statut de la langue française, les comportements et les attitudes des différents groupes linguistiques sont au cœur de ses préoccupations.

Le plan de travail de l'Office, déposé en février 2010 à la ministre responsable de l'application de la Charte, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre, prévoyait entre autres des études sur les caractéristiques linguistiques des Québécois et des Québécoises, notamment sur l'usage du français. Ainsi, cinq travaux démolinguistiques amorçant une description de l'environnement linguistique au Québec et des choix personnels que font les citoyens en ce domaine peuvent être consultés dans le site Web de l'Office. Ces travaux devraient éclairer toute personne intéressée par ces questions et, je le souhaite, alimenter la réflexion sur la situation linguistique au Québec.

Il m'importe enfin de souligner que l'Office a tenu à ce que les chercheurs jouissent de la plus totale liberté scientifique dans leurs analyses et dans les conclusions qu'ils en ont tirées. Ils demeurent, évidemment, seuls responsables du contenu de leur étude et de l'interprétation qu'ils en ont faite.


La présente étude a été réalisée au Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique par Alain Bélanger, Réjean Lachapelle et Patrick Sabourin. Elle porte sur la persistance et l'orientation linguistiques de divers groupes d'allophones au Québec. Je les remercie chaleureusement de même que les membres du Comité de suivi de la situation linguistique et les membres de l'Office pour leur dévouement et leur expertise.



La présidente-directrice générale,  
Louise Marchand, avocate

---

1. QUÉBEC. *Charte de la langue française : LRQ, chapitre C-11, à jour au 1<sup>er</sup> août 2011*, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2002, art. 163.



# PERSISTANCE ET ORIENTATION LINGUISTIQUES DE DIVERS GROUPES D'ALLOPHONES AU QUÉBEC

Alain Bélanger

Réjean Lachapelle

Patrick Sabourin

Institut national de la recherche scientifique

Centre Urbanisation Culture Société

## Résumé

Dans les prochaines décennies, un accroissement naturel appelé à devenir probablement négatif, un vieillissement rapide de la population francophone et anglophone ainsi qu'une forte immigration internationale se traduiront par une augmentation de l'importance relative des allophones, c'est-à-dire les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais au Québec. Dans ce contexte, leurs choix linguistiques auront un effet accru sur l'équilibre démolinguistique du Québec. Cette étude s'inspire d'une approche proposée par des démographes américains pour calculer la durée moyenne de persistance au foyer des langues maternelles des allophones (ou langues allochtones) de génération en génération, en y ajoutant la possibilité d'effectuer un déplacement vers un usage prépondérant du français ou de l'anglais. L'analyse est réalisée pour divers groupes de langues maternelles (groupes d'affinité) définis par leur parenté linguistique et leur affinité sociopolitique avec le français ou l'anglais ainsi que pour différentes régions du Québec, à l'aide des données des recensements canadiens de 1971 et de 2006. Les résultats montrent que, dans une perspective générationnelle, la durée de persistance des langues allochtones est très courte et diffère peu selon le groupe d'affinité ou la région de résidence, bien que les allotropes aient tendance à conserver un peu plus longtemps leur langue maternelle d'origine que les francotropes et les anglotropes. En revanche, des différences importantes apparaissent selon le groupe d'affinité et selon la région en ce qui concerne les choix faits entre le français et l'anglais lors d'un déplacement linguistique.



## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>4</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES .....</b>	<b>5</b>
<b>FAITS SAILLANTS .....</b>	<b>6</b>
PERSISTANCE LINGUISTIQUE GÉNÉRATIONNELLE CALCULÉE À PARTIR DES ADULTES.....	6
PERSISTANCE LINGUISTIQUE GÉNÉRATIONNELLE CALCULÉE À PARTIR DES ENFANTS .....	8
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>9</b>
<b>OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>12</b>
<b>SOURCE DES DONNÉES ET DÉFINITIONS DES GROUPES D’AFFINITÉ.....</b>	<b>14</b>
<b>MÉTHODES.....</b>	<b>16</b>
<b>RÉSULTATS.....</b>	<b>19</b>
PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE MESURÉE À PARTIR DES RÉPONSES DES ADULTES.....	19
PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE MESURÉE À PARTIR DES RÉPONSES CONCERNANT LA LANGUE D’USAGE DES ENFANTS .....	28
COMPARAISON DES DEUX TYPES DE TABLES .....	31
COMPARAISON ENTRE LES TABLES DE 1971 ET 2006 .....	35
<b>DISCUSSION .....</b>	<b>38</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>41</b>
<b>ANNEXE A – TABLES GÉNÉRATIONNELLES (ADULTES) .....</b>	<b>44</b>
<b>ANNEXE B – TABLES GÉNÉRATIONNELLES (ENFANTS) .....</b>	<b>49</b>
<b>ANNEXE C – DÉFINITIONS DES GROUPES D’AFFINITÉ .....</b>	<b>53</b>
FRANCOTROPES .....	53
ANGLOTROPES.....	54
<b>RÉFÉRENCES .....</b>	<b>55</b>

## LISTE DES TABLEAUX

---

TABLEAU 1. TAUX DE MOBILITÉ LINGUISTIQUE ET PROPORTION DES DÉPLACEMENTS VERS LE FRANÇAIS, SELON LA GÉNÉRATION ET LE GROUPE D’AFFINITÉ, ALLOPHONES ÂGÉS DE 25 À 59 ANS, QUÉBEC ET RÉGIONS, 2006.....	21
TABLEAU 2. TAUX DE MOBILITÉ LINGUISTIQUE ET PROPORTION DES DÉPLACEMENTS VERS LE FRANÇAIS, SELON LA GÉNÉRATION ET LE GROUPE D’AFFINITÉ, FEMMES ALLOPHONES AYANT DES ENFANTS ÂGÉS ENTRE 0 ET 17 ANS , QUÉBEC ET RÉGIONS, 2006.....	29
TABLEAU A1. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ADULTES, QUÉBEC, TOUS GROUPES LINGUISTIQUES (2006).....	45
TABLEAU A2. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ADULTES, QUÉBEC, FRANCO-TROPES (2006).....	45
TABLEAU A3. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ADULTES, QUÉBEC, ANGLO-TROPES (2006).....	45
TABLEAU A4. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ADULTES, QUÉBEC, ALLO-TROPES (2006).....	46
TABLEAU A5. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ADULTES, QUÉBEC, NON FRANCO-TROPES (ALLO-TROPES ET ANGLO-TROPES; 2006) .....	46
TABLEAU A6. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ADULTES, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT DE MONTRÉAL, TOUS GROUPES LINGUISTIQUES (2006) .....	46
TABLEAU A7. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ADULTES, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT DE MONTRÉAL, FRANCO-TROPES (2006) .....	47
TABLEAU A8. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ADULTES, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT DE MONTRÉAL, NON FRANCO-TROPES (ALLO-TROPES ET ANGLO-TROPES; 2006) ..	47
TABLEAU A9. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ADULTES, ÎLE DE MONTRÉAL, TOUS GROUPES LINGUISTIQUES (2006) .....	47
TABLEAU A10. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ADULTES, COURONNE DE MONTRÉAL, TOUS GROUPES LINGUISTIQUES (2006).....	48
TABLEAU A11. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ADULTES, QUÉBEC HORS RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT DE MONTRÉAL, TOUS GROUPES LINGUISTIQUES (2006) .....	48
TABLEAU A12. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ADULTES, QUÉBEC, TOUS GROUPES LINGUISTIQUES (1971).....	48
TABLEAU B1. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ENFANTS, QUÉBEC, TOUS GROUPES LINGUISTIQUES (2006).....	50
TABLEAU B2. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ENFANTS, QUÉBEC, FRANCO-TROPES (2006).....	50
TABLEAU B3. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ENFANTS, QUÉBEC, ALLO-TROPES (2006).....	50
TABLEAU B4. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ENFANTS, QUÉBEC, NON FRANCO-TROPES (ALLO-TROPES ET ANGLO-TROPES; 2006) .....	51
TABLEAU B5. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ENFANTS, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT DE MONTRÉAL, TOUS GROUPES LINGUISTIQUES (2006) .....	51
TABLEAU B6. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ENFANTS, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT DE MONTRÉAL, FRANCO-TROPES (2006) .....	51
TABLEAU B7. TABLE DE PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE POUR LES ENFANTS, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT DE MONTRÉAL, NON FRANCO-TROPES (ALLO-TROPES ET ANGLO-TROPES; 2006) ..	52

## LISTE DES GRAPHIQUES

---

GRAPHIQUE 1. PROPORTION D'ALLOPHONES DE CHAQUE GÉNÉRATION PARLANT LE PLUS SOUVENT LEUR LANGUE MATERNELLE À LA MAISON, SELON LE GROUPE D'AFFINITÉ ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE, 2006 .....	25
GRAPHIQUE 2. PROPORTION DES DÉPLACEMENTS LINGUISTIQUES VERS LE FRANÇAIS POUR CHAQUE GÉNÉRATION D'ALLOPHONES, SELON LE GROUPE D'AFFINITÉ ET LA RÉGION DE RÉSIDENCE, 2006..	27
GRAPHIQUE 3. PROPORTION D'ALLOPHONES DE CHAQUE GÉNÉRATION PARLANT LE PLUS SOUVENT LEUR LANGUE MATERNELLE À LA MAISON, SELON LE GROUPE D'AFFINITÉ LINGUISTIQUE ET LE TYPE DE TABLE, 2006 («-E» RÉFÈRE AUX TABLES CALCULÉES À PARTIR DE LA LANGUE D'USAGE DES ENFANTS) .....	32
GRAPHIQUE 4. PROPORTION DES DÉPLACEMENTS LINGUISTIQUES DES ALLOPHONES VERS LE FRANÇAIS, SELON LE GROUPE D'AFFINITÉ ET LE TYPE DE TABLE, 2006 («-E» RÉFÈRE AUX TABLES CALCULÉES À PARTIR DE LA LANGUE D'USAGE DES ENFANTS) .....	34
GRAPHIQUE 5. PROPORTION D'ALLOPHONES DE CHAQUE GÉNÉRATION PARLANT LE PLUS SOUVENT LEUR LANGUE MATERNELLE À LA MAISON, SELON L'ANNÉE DE RECENSEMENT, 1971 ET 2006 .....	36
GRAPHIQUE 6. PROPORTION DES DÉPLACEMENTS LINGUISTIQUES VERS LE FRANÇAIS POUR CHAQUE GÉNÉRATION D'ALLOPHONES, SELON L'ANNÉE DE RECENSEMENT, 1971 ET 2006 .....	37



## FAITS SAILLANTS

---

### PERSISTANCE LINGUISTIQUE GÉNÉRATIONNELLE CALCULÉE À PARTIR DES ADULTES

---

1. Pour l'ensemble du Québec, près de 2 allophones sur 5 (41 %) de la génération 1,0 (immigrants âgés de 25 à 59 ans, arrivés à l'âge adulte) utilisent le français ou l'anglais le plus souvent à la maison.
2. La persistance linguistique au foyer est plus faible chez les allophones francotropes et plus forte chez les allotropes<sup>1</sup>.
3. La persistance linguistique est plus faible chez les allophones de la génération 1,5 (32 %), soit les personnes nées à l'étranger mais ayant immigré au Canada avant l'âge de 15 ans, que chez ceux de la génération 1,0 (59 %). Pour la génération 1,5, on observe aussi moins de différences entre les groupes d'affinité que pour la génération 1,0.
4. Parmi les allophones de la génération 2,0, soit ceux qui sont nés au Canada et dont les deux parents sont nés à l'étranger, 82 % adoptent le français ou l'anglais comme langue d'usage prédominante à la maison une fois adultes, pour une persistance linguistique de 18 %. Les variations entre les groupes d'affinité sont plus grandes, et dans cette génération ce sont les allophones francotropes qui présentent le taux de mobilité linguistique le plus élevé (84 %) et les allophones allotropes, le plus faible (76 %).
5. La persistance linguistique est faible chez les allophones de la génération 2,5 (un des parents des répondants de cette génération est né à l'étranger, l'autre au Canada). Pour cette génération, c'est près de 8 allophones sur 10 (82 %) qui utilisent le français ou l'anglais le plus souvent à la maison une fois adultes.
6. Les proportions des déplacements linguistiques qui sont effectués vers le français varient d'une génération à l'autre, mais, selon les données du Recensement de 2006, elles sont dans l'ensemble plus élevées chez les immigrants allophones (générations 1 et 1,5) que chez les enfants d'immigrants (générations 2 et 2,5).
7. Parmi les allophones de la génération 1,0 qui ont effectué un déplacement linguistique, 70 % l'ont fait vers le français. Cette proportion est la plus élevée de toutes les générations.
8. Les immigrants allophones âgés de 25 à 59 ans au Recensement de 2006 et arrivés avant l'âge de 15 ans ont eu une plus forte probabilité que les immigrants arrivés

---

1. Les allotropes sont les allophones qui ne sont ni francotropes ni anglotropes. Il y a donc trois groupes d'affinité : le francotrope, l'anglotrope et l'allotrope.

- après cet âge d'effectuer un déplacement linguistique (68 % contre 41 %), mais ces déplacements se sont faits plus fréquemment vers l'anglais (55 %) que vers le français (45 %).
9. Les déplacements linguistiques vers le français des générations 2,0 et 2,5 comptent pour 19 % et 38 % de l'ensemble des déplacements respectivement. Quant aux allophones de troisième génération (un sous-groupe très peu nombreux), 73 % de ceux qui ont effectué un déplacement linguistique ont choisi le français.
  10. Parmi les allophones francotropes de la génération 1,0 qui ont effectué un déplacement linguistique, 86 % ont choisi le français, une proportion 8 fois supérieure à celle des anglotropes de même génération (11 %).
  11. Les taux de francisation relative des allophones francotropes de seconde génération (générations 2,0 et 2,5) sont relativement bas (23 % et 44 %, respectivement).
  12. Les allophones dont la langue maternelle n'a d'affinité ni avec le français ni avec l'anglais choisissent en majorité d'effectuer un déplacement linguistique vers l'anglais plutôt que vers le français, et ce, pour toutes les générations à l'exception de la génération 3+ qui ne compte que de très faibles effectifs. Même parmi les immigrants allophones allotropes qui ont été admis au Canada récemment (la génération 1,0), le taux de francisation n'est que de 36 %.
  13. En matière de générations, la durée moyenne de persistance au foyer est, à partir de la génération 1, de l'ordre de 1,3 pour l'ensemble des langues maternelles des allophones (langues allochtones), ce qui permet à ces langues de subsister, selon cet indicateur, un peu au-delà de la génération 2,0.
  14. Les courbes de persistance linguistique générationnelle montrent que la persistance des langues allochtones diffère très peu selon le groupe d'affinité, bien que les allotropes aient tendance à conserver un peu plus longtemps leur langue maternelle d'origine que les francotropes et les anglotropes.
  15. La densité des groupes linguistiques sur le territoire influe peu sur la persistance linguistique, puisqu'on observe peu de différences régionales à ce chapitre.
  16. Des différences importantes apparaissent selon le groupe d'affinité et selon la région en ce qui concerne les choix faits entre le français et l'anglais lors d'un déplacement linguistique.
  17. Pour les générations 1,0 et 1,5, moins de 15 % des déplacements linguistiques des allophones anglotropes se font vers le français.
  18. Les allophones de l'île de Montréal sont moins susceptibles d'adopter le français que ceux qui habitent le reste de la région métropolitaine de Montréal et, surtout, que ceux qui vivent ailleurs au Québec.

## PERSISTANCE LINGUISTIQUE GÉNÉRATIONNELLE CALCULÉE À PARTIR DES ENFANTS

---

1. Les enfants des allophones des générations 1,0, 1,5 et 2,0 ont moins tendance à conserver la langue maternelle de leurs parents (plus précisément de leur mère) comme langue d'usage prédominante à la maison que l'ensemble des adultes allophones de mêmes générations en ce qui a trait à leur propre langue maternelle allochtone.
2. La francisation est plus forte chez les enfants des allophones de toutes les générations, sauf la génération 2,0, que chez l'ensemble des allophones adultes.
3. Comparativement aux allophones des autres générations, le déplacement de la langue maternelle des allophones de la génération 2,0 est plus prononcé et les déplacements vers le français sont moins élevés. Les déplacements vers le français sont faibles pour la génération 2,0, peu importe le groupe d'affinité linguistique.
4. Quel que soit le groupe d'affinité, la persistance des langues allophones est moins élevée lorsqu'elle est calculée à partir des données sur la langue d'usage des enfants que lorsqu'elle est calculée à partir de l'ensemble des adultes. On peut voir là l'effet intégrateur de l'école.

## INTRODUCTION

---

La forte immigration depuis le milieu des années 1980 a poussé à la hausse, au Québec comme ailleurs au Canada, le nombre et la proportion d'allophones définis par la langue maternelle, voire par la langue prédominante à la maison (Corbeil et Blaser, 2009; Lachapelle, 2010). Cette évolution tient au fait que les trois quarts des immigrants arrivés au cours des deux dernières décennies sont de langue maternelle allochtone, c'est-à-dire d'une langue maternelle autre que française, anglaise ou autochtone, et qu'une assez faible proportion d'entre eux ont adopté, avant ou depuis leur arrivée, le français ou l'anglais comme langue parlée le plus souvent à la maison.

Dans les prochaines décennies, un accroissement naturel appelé à devenir probablement négatif dans l'ensemble de la population du Québec, un vieillissement rapide de la population francophone et anglophone ainsi qu'une immigration internationale élevée (50 000 immigrants par année pour une population de 8 millions d'habitants) se traduiront par une augmentation de l'importance relative de la population de langue maternelle allochtone aux dépens du sous-ensemble formé des francophones et des anglophones (Bélanger et Caron-Malenfant, 2005). Les allophones étant appelés à prendre une place plus importante démographiquement, leurs choix linguistiques auront un effet accru sur la composition démographique du Québec, encore que la mobilité linguistique ne sera probablement pas, au moins dans le moyen terme, un facteur aussi important que l'immigration internationale et la migration interprovinciale dans l'évolution de la composition selon la langue maternelle ou selon la langue prédominante à la maison (Lachapelle et Henripin, 1980; Termote, 2008).

Le Québec n'est certes pas la seule région où la dynamique linguistique est source de préoccupations et de débats, mais c'est l'un des rares milieux où deux langues de grande diffusion sont en concurrence. Bien que le français y soit majoritaire et dépasse l'anglais par le nombre de locuteurs, même sur l'île de Montréal, le contexte géographique favorise l'anglais, car cette langue est partout prépondérante ailleurs en Amérique du Nord. De plus, la minorité anglophone a joué un rôle marquant dans l'histoire politique et économique du Québec, et, à ce titre, elle a accès dans sa langue à un vaste réseau institutionnel public et privé. Tout ce réseau n'est cependant pas toujours accessible aux non-anglophones, voire aux anglophones immigrés, car, afin d'augmenter l'attraction du français, la Charte de la langue française, adoptée en 1977, entre autres dispositions, limite l'accès à l'école anglaise tant au primaire qu'au secondaire, sauf certaines exceptions, aux enfants des Canadiens ayant fréquenté au Canada l'école anglaise. Dans les régions où le français et l'anglais ont une forte présence et en particulier dans la région de Montréal, la plupart des autres institutions publiques offrent des services en français et en anglais, et il en va de même dans bon nombre de commerces et d'entreprises. Les nouveaux arrivants adopteront donc rapidement le français ou l'anglais dans l'espace public et parfois même à l'intérieur du foyer. À plus long terme, quelle langue favoriseront-ils pour leurs enfants et quelle langue adopteront leurs petits-enfants? Existe-t-il des différences entre les différents groupes

linguistiques qui composent les allophones en ce qui a trait à la vitesse des déplacements linguistiques ou à leur direction?

Pour répondre à ces questions, il apparaît porteur de s'inspirer de l'approche proposée par des chercheurs américains (Rumbaut, Massey et Bean, 2006) pour calculer des tables de persistance linguistique au foyer d'une génération à l'autre, le concept de génération étant traditionnellement utilisé pour déterminer le destin des langues allochtones (Gordon, 1964; Waters et Jiménez, 2005; Turcotte, 2006; Lachapelle et Goldmann, 2011). La première génération correspond à la population immigrée, donc née à l'étranger, et la deuxième génération désigne, en l'occurrence, les personnes nées au Canada issues de parents immigrants. Du fait que ces personnes ont fréquenté l'école dans la société d'accueil, l'usage prépondérant ou non en milieu familial, à l'âge adulte, de leur langue maternelle allochtone procure une indication de la transmission ou non de celle-ci à leurs propres enfants comme langue maternelle. Aux États-Unis, plusieurs auteurs ont établi que les langues allochtones autres que l'anglais, y compris l'espagnol, subsistaient rarement, à l'âge adulte, comme langue prédominante à la maison au-delà de la deuxième génération et que la troisième génération, toujours à l'âge adulte, pouvait en général difficilement parler la langue maternelle allochtone des grands-parents (Waters et Jiménez, 2005). Pour certains auteurs, les États-Unis sont un cimetière de langues allochtones, y compris pour l'espagnol, qui ne progressent ou ne persistent que grâce à l'immigration internationale (Rumbaut, Massey et Bean, 2006). Au Canada, les travaux basés sur le Recensement de 1971 ont révélé que les allophones adultes nés au Canada ne persistaient que dans 20 % des cas dans l'usage prépondérant à la maison de leur langue maternelle, tant au Québec qu'ailleurs au Canada (Lachapelle, 1981, p. 51). L'auteur commente ainsi ce constat : « Ces groupes linguistiques ne peuvent donc se renouveler que grâce à des apports réguliers de l'étranger. » Selon lui, il s'ensuit que les langues allochtones « n'ont pas, semble-t-il, d'existence proprement canadienne ». En est-il toujours ainsi d'après les données tirées du Recensement de 2006?

Les tables de persistance seront enrichies par l'ajout de la possibilité d'effectuer un déplacement linguistique<sup>2</sup> vers le français ou l'anglais. Il apparaît aussi pertinent d'effectuer ces calculs, dans la mesure où les données le permettent, pour différentes régions du Québec (île de Montréal, couronne de Montréal et reste du Québec). La proximité au français ou à l'anglais antérieurement à l'arrivée au Québec constitue le principal facteur conditionnant l'orientation des allophones vers l'une ou l'autre de ces langues (Castonguay, 1994; Béland, 2009). Pour les langues allochtones, de grands regroupements peuvent être créés en fonction de leur parenté linguistique ou de leur affinité sociopolitique avec le français ou l'anglais. Trois groupes d'affinité seront définis : le francotrope, l'anglotrope et, un groupe résiduel, l'allotrope<sup>3</sup>. Nous nous attendons à ce que la proportion des

---

2. Nous préférons employer l'expression *déplacement linguistique* au lieu de l'expression *transfert linguistique* pour désigner le passage d'une langue maternelle donnée à une langue d'usage (actuellement prédominante à la maison) différente, car la seconde expression, plus traditionnelle, provoque un contresens lorsqu'elle est employée pour faire référence au passage de la langue maternelle d'une mère à la langue maternelle (ou à la langue d'usage) différente de ses enfants ou de l'un d'entre eux.

3. Le suffixe *-trope* est formé à partir du grec et signifie ici « tourné vers » (l'élément qui le précède).

déplacements vers le français atteigne un maximum pour les allophones francotropes et un minimum pour les allophones anglotropes. C'est toutefois la mobilité linguistique de l'ensemble des allophones et la répartition de leurs déplacements entre le français et l'anglais qui pèsent sur l'évolution de la composition linguistique.

## OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

---

Cette étude vise deux objectifs principaux complémentaires. Le premier objectif est de mesurer la persistance linguistique au foyer des allophones (c'est-à-dire des personnes dont la langue maternelle est différente du français, de l'anglais ou d'une langue autochtone) selon la génération, pour le Québec et certaines régions ainsi que pour différents groupes d'affinité (francotrope, anglotrope et allotrope). Ces résultats sont exprimés sous forme de tables de persistance linguistique générationnelle, lesquelles combinent les taux de persistance linguistique au foyer des générations successives. Le second objectif, tout aussi important dans le contexte québécois, est d'étudier les choix linguistiques des allophones entre le français et l'anglais pour ceux qui ne persistent pas au foyer dans l'usage prédominant de leur langue maternelle. Plus spécifiquement, il s'agit de mesurer la part du français dans le cumul des déplacements vers le français ou l'anglais d'une génération à la suivante. Le calcul de ces tables de persistance linguistique générationnelle s'inspire de la méthode proposée par des chercheurs américains (Rumbaut, Massey et Bean, 2006). Celle-ci est toutefois adaptée au contexte québécois par l'ajout de la possibilité d'effectuer un déplacement linguistique vers le français ou l'anglais, au moyen du calcul de tables à sorties multiples (français ou anglais) plutôt que de tables à une seule sortie (langue dominante du milieu).

Un objectif secondaire est de mesurer comment la situation évolue dans le temps. Comme la méthode d'analyse proposée nécessite de l'information sur la génération des répondants, seuls les recensements de 1971, de 2001 et de 2006 peuvent être utilisés, car ils posent une question à double volet sur le lieu de naissance du père et de la mère. Puisqu'un intervalle de cinq ans est beaucoup trop court pour observer des changements notables dans l'évolution de la persistance linguistique générationnelle des allophones ou de leurs déplacements vers le français ou l'anglais, la comparaison entre les recensements de 2001 et de 2006 n'a pas été retenue. Les 35 années qui séparent le Recensement de 1971 de celui de 2006 pourront permettre certaines observations concernant l'évolution du phénomène, mais celles-ci seront limitées puisque seul l'échantillon à grande diffusion des microdonnées du Recensement de 1971 est disponible (échantillon à 1 %).

Deux méthodes complémentaires sont proposées pour estimer la persistance des langues allophones d'une génération à la suivante et les déplacements linguistiques effectués vers le français ou l'anglais à l'aide du Recensement de 2006. La première met en relation la langue maternelle et la langue d'usage prédominante au foyer des répondants adultes, alors que la seconde est basée sur la comparaison de la langue maternelle des répondants (féminins) adultes à la langue d'usage prédominante au foyer de leurs enfants de moins de 18 ans. Ces deux méthodes permettent de mesurer le même phénomène, la persistance et l'orientation linguistique, par des estimations apparentées. Pour le Recensement de 1971, seule la première méthode pourra être utilisée.

Bref, pour le Recensement de 2006, deux ensembles de tables de persistance linguistique selon la région de résidence et le groupe d'affinité sont donc calculés :

1. Les tables estimées à partir des réponses des adultes (25-59 ans) aux questions sur la langue maternelle et la langue d'usage prédominante au foyer (annexe A);
2. Les tables estimées à partir des réponses relatives à la langue d'usage prédominante au foyer des enfants de moins de 18 ans et à la langue maternelle de leur mère (annexe B).



## SOURCE DES DONNÉES ET DÉFINITIONS DES GROUPES D’AFFINITÉ

---

Les données du Recensement de 2006 sont utilisées pour estimer la propension de différentes sous-populations allophones ou de langue maternelle allochtone à effectuer un déplacement linguistique. Le recensement canadien comprend de nombreuses questions sur la langue : connaissance des langues officielles du Canada, langue maternelle, langue parlée le plus souvent à la maison et autres langues qui y sont parlées régulièrement, langue utilisée le plus souvent au travail et autres langues qui y sont utilisées régulièrement. Cette étude utilise la langue parlée le plus souvent à la maison (langue d’usage) en conjonction avec la langue maternelle pour estimer les transitions linguistiques nécessaires au calcul des tables de persistance générationnelle.

Le recensement ne sollicite pas, mais accepte les réponses multiples aux questions sur la langue maternelle et la langue d’usage. Dans cette étude, les réponses multiples<sup>4</sup> ont été recodées en donnant la priorité à la langue allochtone à la question sur la langue maternelle, car la déclaration d’une langue allochtone témoigne de sa présence dans la petite enfance de la personne recensée; en revanche, la priorité est accordée au français ou à l’anglais dans les cas où la réponse à la langue d’usage prédominante au foyer incluait aussi une langue autre que les deux langues précédentes, car, sauf exception, l’usage de la langue allochtone est appelé à diminuer. Les allophones qui ont répondu qu’ils parlaient le plus souvent le français et l’anglais à la maison ont été exclus de l’étude, car les nombres sont trop petits pour procurer des résultats fiables.

Les recensements qui renseignent sur le lieu de naissance de la personne recensée et sur celui de ses parents permettent de déterminer la génération d’appartenance. À l’instar de Rumbaut et de ses collègues (2006), 5 générations sont définies, soit la génération 1,0 (immigrants adultes), la génération 1,5 (immigrants arrivés avant l’âge de 15 ans), la génération 2,0 (enfants nés au Canada de parents immigrants), la génération 2,5 (enfants nés au Canada dont un seul parent est immigrant) et la génération 3+ (personnes nées au Canada de parents nés tous deux au Canada). La génération 1,0 se distingue de la génération 1,5 par le fait que les membres de celle-ci ont dans une assez grande proportion fréquenté l’école primaire et surtout l’école secondaire dans la société d’accueil. Les membres des générations suivantes, nées au Canada, y ont tous fréquenté l’école.

Les calculs sont effectués pour trois groupements de langues maternelles déterminés d’après leur parenté linguistique et leur affinité sociopolitique avec le français ou avec l’anglais. Les francotropes sont constitués des allophones dont la langue maternelle est une des langues parlées dans l’ancien empire français (arabe, créole, vietnamien, etc.) ou une langue proche du français (italien, espagnol, portugais, catalan, roumain, etc.) et de tous

---

4. Au Recensement de 1971, les réponses multiples ont été converties en réponses simples dès l’étape de la saisie des données. Les réponses multiples ont été saisies à partir du Recensement de 1981.

ceux qui sont nés dans un des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie. Quant aux anglotropes, ils regroupent les allophones dont la langue maternelle est une langue parlée dans un pays du Commonwealth, sauf celles déjà incluses dans le groupement précédent, ou dans les anciennes colonies ou protectorats britanniques ou américains (tagalog), ou encore, une langue proche de l'anglais (allemand, néerlandais, suédois, etc.)<sup>5</sup>. La définition précise des groupes d'affinité francotropes et anglotropes se trouve à l'annexe C. Le dernier groupe d'affinité, les allotropes, rassemble les allophones de toutes autres langues (dont les langues chinoises et slaves). Si les comportements linguistiques présentent d'importants écarts d'un groupe d'affinité à l'autre (Béland, 2009), il n'en demeure pas moins que l'hétérogénéité n'est pas seulement intergroupe, elle est aussi intragroupe. Par exemple, il est avéré que, parmi les allophones francotropes, la proportion des déplacements linguistiques vers le français est beaucoup plus élevée pour les créolophones que pour les italophones.

Les importants changements dans les pays sources de l'immigration au cours des 50 dernières années compliquent cependant l'analyse comparative des différents groupes linguistiques allophones. Pour certaines langues, par exemple l'italien, on compte un grand nombre de répondants de seconde ou de troisième génération, mais le nombre d'immigrants de première génération est trop peu élevé pour obtenir des mesures fiables pour différentes régions. À l'opposé, pour d'autres langues dont les locuteurs sont originaires de pays d'immigration récente, le nombre d'immigrants de première génération est important, mais les effectifs de la population adulte de seconde génération et de troisième génération sont trop faibles pour procurer des résultats fiables.

Le principal avantage lié à l'utilisation des données du Recensement de 2006 pour cette étude est donc la taille de l'échantillon. Les données du questionnaire long sont disponibles dans les centres de données de recherche de Statistique Canada. Il s'agit de fichiers de microdonnées d'un échantillon représentatif de 20 % des ménages canadiens. Étant donné qu'aux fins de cette étude il est nécessaire d'estimer les déplacements linguistiques pour des groupes d'affinité qui peuvent être relativement rares, par exemple les personnes nées au Canada de parents eux-mêmes nés au Canada (troisième génération ou plus) dont la langue maternelle est allochtone, seul un échantillon aussi important que celui du recensement long peut permettre d'obtenir des estimations relativement fiables à l'échelle du Québec. Les calculs seront aussi réalisés pour différentes régions du Québec (île de Montréal, couronne de Montréal et reste du Québec), dans la mesure où les données le permettent. On pourra avoir à créer des groupes d'affinité moins homogènes dans certains cas.

---

5. Lorsque le pays de naissance entre en conflit avec la langue maternelle, la priorité est donnée au pays de naissance (par exemple, un hispanophone né aux États-Unis est classé comme anglotrope).

## MÉTHODES

---

Les données du recensement permettent de mesurer la mobilité linguistique par la comparaison des données sur la langue maternelle et la langue d'usage prédominante à la maison. Dans un premier temps, les réponses sur la langue d'usage et la langue maternelle par statut de génération des répondants âgés de 25 à 59 ans<sup>6</sup> sont utilisées pour estimer la persistance et la mobilité linguistiques pour chaque génération et les combiner pour calculer des tables. Les résultats de ces tables reflètent de plusieurs manières une situation ancienne puisque, si on fait l'hypothèse que la langue maternelle ne change pas au cours de la vie d'un individu<sup>7</sup>, les déplacements linguistiques auraient été effectués, en moyenne, au cours des quarante dernières années<sup>8</sup>. De plus, la seconde génération observée à l'âge adulte en 2006 n'est pas issue de la première génération observée en 2006, mais d'une première génération qui aurait été observée, en moyenne, il y a une trentaine d'années (les parents étant en moyenne environ 30 ans plus vieux que leurs enfants), donc dans les années 1970. Il y a également un décalage, en moyenne, d'au moins une trentaine d'années entre l'observation des générations 3 ou plus et celle de la deuxième génération dont elles sont issues.

Dans un second temps, nous proposons une autre façon de mesurer les entrants des tables. Les liens entre les répondants d'une même famille sont utilisés pour croiser la langue d'usage des enfants âgés de 0 à 17 ans avec la langue maternelle et le statut de génération de la mère. Ces données permettent d'estimer la persistance linguistique et son complément, la mobilité linguistique, pour chaque génération de mères et, ainsi, en les combinant, de calculer des tables de persistance linguistique générationnelle qui reflètent

- 
6. Rumbaut et coll. (2006) utilisent le groupe d'âge 20-39 ans, mais nous avons utilisé le groupe d'âge 25-59 ans pour augmenter les effectifs servant au calcul des taux. De plus, nous préférons employer 25 ans comme âge minimum plutôt que 20 ans parce que plusieurs déplacements linguistiques sont effectués entre 20 et 25 ans.
  7. La langue maternelle désigne, dans les recensements canadiens, la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement. À l'âge adulte, pour les personnes recensées qui ont appris ou parlé plusieurs langues dans leur petite enfance, il peut être difficile de déclarer la langue qui correspond le mieux à la définition censitaire. D'un côté, la définition du recensement favorise la déclaration d'une langue minoritaire en évoquant la première langue **apprise** à la maison et non pas la langue **parlée le plus souvent** à la maison dans l'enfance, soit la langue d'usage à ces âges, ce qui est sans doute un seuil plus élevé. D'un autre côté, la définition du recensement conduit à sous-estimer les langues minoritaires en posant comme condition que celles-ci doivent encore être comprises. Les deux phénomènes se compensent sans doute en partie.
  8. Si la population est distribuée uniformément entre 25 et 59 ans, l'âge moyen au sein de ce groupe d'âge est de 42,5 ans. Si l'on suppose que la langue maternelle correspond à la langue qui prédominait à la maison lorsque la personne avait entre 2 et 3 ans, il s'ensuit que la mobilité linguistique a pu intervenir, en moyenne, au cours des 40 dernières années.

une situation un peu plus récente. Il aurait été probablement préférable de limiter l'analyse à un moins grand nombre de cohortes d'enfants, mais, comme l'un des objectifs de cette étude est de comparer la mobilité linguistique de différents groupes d'allophones sur plusieurs générations, le nombre d'enfants sur lesquels les estimations pouvaient être faites atteignait rapidement de trop petits effectifs.

Ce second type d'analyse est beaucoup plus significatif que le premier, car celui-là englobe ou presque celui-ci et le prolonge en ajoutant à la mobilité linguistique des mères celle, en bonne partie plus récente, de leurs enfants. De plus, il porte sur des sous-populations qui contribuent au renouvellement interne de la population. Mis à part les immigrants qui arriveront dans les années futures, seules les personnes qui ont des enfants contribuent de manière directe à l'avenir démographique.

Des tables à extinction multiple avec chacune le français ou l'anglais comme langue de destination sont utilisées pour estimer des courbes de persistance selon les deux approches et les répartitions des déplacements entre le français et l'anglais. Ce mode de présentation est bien adapté à la description du destin des langues allochtones dont la persistance tend vers zéro au fil des générations. L'utilisation de tables à extinction multiple représente un développement original à l'approche proposée par Rumbaut et ses collègues (2006) et est nécessaire dans le contexte québécois, où il existe deux langues vers lesquelles les allophones peuvent effectuer un déplacement. Tout comme ces derniers, nous ne prétendons pas qu'appartenir à une génération spécifique (1,0, 1,5, 2,0, 2,5 ou 3+) est identique à passer d'un âge exact à un autre comme dans la table de mortalité classique. Nous adoptons plutôt leur idée que les intervalles entre les générations, en l'occurrence les demi-génération, constituent une représentation signifiante du temps en ce qui concerne la survie d'une langue étrangère (Rumbaut, Massey et Bean, 2006). L'application de la méthodologie de la table de survie dans ce contexte n'est guère plus qu'une approche heuristique conduisant à un changement de métrique et permettant donc de résumer plusieurs statistiques en des indicateurs synthétiques relativement simples et accessibles, la courbe de persistance linguistique générationnelle (équivalente à la courbe de survie) et le nombre moyen de générations à vivre au foyer dans la langue allochtone (équivalent à l'espérance de vie).

Les tables sont construites au moyen de deux indicateurs calculés pour chaque génération ou demi-génération (tableaux 1 et 2) : les taux de persistance linguistique au foyer, qui sont équivalents au complément à un des taux de mobilité linguistique, et la proportion des déplacements vers le français. La persistance linguistique générationnelle est définie comme étant le nombre de persistants<sup>9</sup> de la table à chaque génération (colonne des  $l_x$ ) et est représentée sous la forme de courbes de persistance<sup>10</sup>. Le pourcentage des

---

9. Afin d'éviter toute confusion, nous utiliserons le terme *persistants* au lieu du terme *survivants*, ce dernier étant communément utilisé dans les tables de mortalité traditionnelles.

10. On notera que  $l_{x+0,5} = l_x * p_x$ , où  $p_x$  correspond au taux de persistance linguistique, soit le complément à 1 du taux de mobilité linguistique (ou à 100, s'il est exprimé en pourcentage). De la série des  $l_x$ , nous passons à celle des  $L_x$ , puis à celle des  $T_x$  et enfin à celle des  $g_x$ . Il est à noter que  $L_x = (l_x + l_{x+0,5})/2$ ,

déplacements vers le français est obtenu par la division des déplacements vers le français ( $d_{x,fr}$ ) par l'ensemble des déplacements à chaque génération<sup>11</sup>.

Pour les tables calculées sur la seule observation de la langue maternelle et de la langue d'usage des adultes, les régions pour lesquelles les analyses sont réalisées sont le Québec dans son ensemble, la région métropolitaine de Montréal, l'île de Montréal, le reste de la région métropolitaine de Montréal et le Québec hors Montréal métropolitain. En ce qui concerne les tables calculées à l'aide des réponses sur la langue d'usage des enfants, comme tous les adultes ne sont pas parents, les effectifs à l'étude sont plus faibles et les données ne permettent pas d'obtenir des mesures fiables pour l'ensemble de ces régions. Aussi les tables sont-elles calculées seulement pour le Québec dans son ensemble et pour la région métropolitaine de Montréal.

À cause des mêmes limitations concernant le nombre d'observations nécessaires pour une estimation fiable des transitions linguistiques pour les allophones nés au Canada de parents immigrants (seconde génération) et surtout pour ceux issus de parents nés au Canada (troisième génération), le nombre de groupes d'affinité varie selon le type de table et l'effectif de la région à l'étude.

---

que  $T_x = T_{x+0,5} + L_x$  et que  $g_x = T_x/l_x$ . Pour fermer la table, nous avons recours à la formule suivante :  $g_{3+} = (1 + p_{3+})/(2*(1 - p_{3+}))$ .

11. Il s'agit évidemment de  $l_x - l_{x+0,5}$ .

## RÉSULTATS

---

Pour chacun des types de tables, les résultats sont présentés en trois étapes. Dans un premier temps, la discussion porte sur les entrants des tables par région et par groupe d'affinité (francotropes, anglotropes et allotropes). Nous présentons le taux de mobilité linguistique par génération, c'est-à-dire la proportion des allophones (personnes ayant une langue maternelle allochtone) de chaque génération qui utilisent le français ou l'anglais comme langue d'usage prédominante à la maison, puis la proportion des déplacements vers le français.

Les résultats des tables proprement dites sont ensuite examinés au moyen de deux indicateurs, la persistance linguistique et le pourcentage des déplacements vers le français. Ces résultats sont illustrés à l'aide de graphiques, alors que les tables complètes se trouvent en annexe.

### PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE MESURÉE À PARTIR DES RÉPONSES DES ADULTES

---

Le tableau 1 contraste les taux de mobilité linguistique et la proportion des déplacements vers le français selon les générations, plus exactement les demi-génération, et les groupes d'affinité (francotropes, anglotropes et allotropes), pour le Québec et différentes régions. En 2006, dans l'ensemble du Québec, près de 2 allophones sur 5 (41 %) de la génération 1,0 (immigrants âgés de 25 à 59 ans, arrivés à l'âge adulte) utilisent le français ou l'anglais à la maison. Cette proportion est plus élevée chez les allophones francotropes puisqu'elle atteint 47 %, ce qui indique que la persistance linguistique est plus faible chez ces immigrants. Cette proportion est nettement plus faible (38 %) chez les anglotropes que chez les francotropes, mais elle se rapproche de la proportion de l'ensemble des allophones de cette génération. Elle est par contre beaucoup plus faible chez les immigrants allophones allotropes puisque, pour eux, le taux de mobilité linguistique n'atteint que 24 %. Les allophones de la génération 1,5, soit les personnes nées à l'étranger mais ayant immigré au Canada avant l'âge de 15 ans, présentent des taux de mobilité linguistique beaucoup plus élevés que ceux de la génération 1,0<sup>12</sup>. En moyenne, pour l'ensemble du Québec et pour tous les groupes d'affinité, plus des deux tiers (68 % au total) des immigrants allophones âgés de 25 à 59 ans admis au Canada avant l'âge de 15 ans utilisent le français ou l'anglais à la maison, valeur très élevée qui résulte de la fréquentation de l'école dans la société d'accueil.

---

12. S'il n'est pas douteux que la persistance linguistique des allophones soit plus élevée pour la génération 1,0 que pour la génération 1,5, l'écart réel pour un même temps de séjour est sans doute moins prononcé, car des membres de la génération 1,0 sont arrivés peu avant le recensement et n'ont donc pas eu le temps d'effectuer un déplacement vers le français ou l'anglais. En revanche, pour appartenir à la génération 1,5, il faut être arrivé au pays avant l'âge de 15 ans et avoir au moins 25 ans pour faire partie du groupe d'âge 25-59 ans en 2006.

Pour la génération 1,5, on observe des différences de moindre amplitude entre les groupes d'affinité que pour la génération 1,0. Bien que le taux de mobilité linguistique soit plus élevé pour les francotropes que pour les autres groupes, les taux ne varient qu'entre 64 et 70 %. L'ordre entre les groupes d'affinité est toutefois le même : les francotropes affichent le taux le plus élevé et les allotropes, le plus faible. Par ailleurs, il convient de rappeler que, tant pour la génération 1,0 que pour la génération 1,5, le taux de mobilité linguistique des allophones observé en 2006, dans le groupe d'âge 25-59 ans, combine l'effet des déplacements linguistiques accomplis avant et après l'arrivée au Canada. La plus forte proportion d'allophones francotropes ou anglotropes de première génération qui n'utilisent plus une langue tierce à la maison s'expliquerait en partie par le fait que plusieurs de ces immigrants parlaient déjà le français ou l'anglais avant d'arriver au Canada.

Région / Génération	Taux de mobilité linguistique (%)					Proportion des déplacements vers le français (%)				
	Total	Francotropes	Anglotropes	Allotropes	Non-francotropes	Total	Francotropes	Anglotropes	Allotropes	Non-francotropes
<b>Québec</b>										
1,0	41,1	47,4	37,9	24,0	29,5	69,9	85,6	10,6	36,0	23,1
1,5	68,4	69,6	66,0	64,3	64,9	44,9	53,3	14,9	20,2	18,2
2,0	81,6	84,2	80,2	75,5	76,2	19,3	23,2	14,8	9,3	10,2
2,5	81,8	84,6	70,7	79,4	76,1	37,7	43,6	31,8	20,0	24,1
3+	57,2	56,0	66,1	56,8	58,9	72,9	78,9	57,6	66,4	64,2
<b>RMR Montréal</b>										
1,0	40,0	46,4	---	---	28,3	68,0	84,6	---	---	18,9
1,5	67,4	68,6	---	---	63,8	42,7	50,9	---	---	16,6
2,0	81,5	84,3	---	---	75,6	17,0	21,1	---	---	7,4
2,5	82,6	86,6	---	---	73,9	32,5	38,5	---	---	17,0
3+	62,8	61,4	---	---	65,3	60,4	68,5	---	---	47,4
<b>Île de Montréal</b>										
1,0	38,9	---	---	---	---	65,3	---	---	---	---
1,5	66,1	---	---	---	---	38,7	---	---	---	---
2,0	80,4	---	---	---	---	14,1	---	---	---	---
2,5	80,9	---	---	---	---	27,0	---	---	---	---
3+	65,5	---	---	---	---	51,0	---	---	---	---
<b>Couronne de Montréal</b>										
1,0	43,8	---	---	---	---	76,3	---	---	---	---
1,5	70,4	---	---	---	---	51,4	---	---	---	---
2,0	84,0	---	---	---	---	23,3	---	---	---	---
2,5	85,9	---	---	---	---	42,7	---	---	---	---
3+	60,3	---	---	---	---	70,3	---	---	---	---
<b>Reste du Québec</b>										
1,0	51,7	---	---	---	---	83,7	---	---	---	---
1,5	81,0	---	---	---	---	68,0	---	---	---	---
2,0	82,9	---	---	---	---	60,4	---	---	---	---
2,5	77,4	---	---	---	---	70,7	---	---	---	---
3+	52,4	---	---	---	---	85,5	---	---	---	---

Tableau 1. Taux de mobilité linguistique et proportion des déplacements vers le français, selon la génération et le groupe d'affinité, allophones âgés de 25 à 59 ans, Québec et régions, 2006



Pour les allophones de la génération 2,0, soit ceux qui sont nés au Canada et dont les deux parents sont nés à l'étranger, les taux de mobilité linguistique sont plus élevés que ceux de la génération 1,5. Les quatre cinquièmes d'entre eux (82 %) adoptent le français ou l'anglais comme langue d'usage à la maison une fois adultes. Les variations entre les groupes d'affinité sont un peu plus grandes (de 75 à 84 %) que pour la génération 1,5, mais l'ordre des groupes est le même. En effet, dans la génération 2,0, ce sont les allophones allotropes qui présentent le taux de mobilité linguistique le plus faible (75 %). Tous les taux observés pour la génération 2,0 sont très élevés, car ces allophones nés au Canada ont fait toutes leurs études ou presque dans la société d'accueil, ce qui n'est que partiellement le cas pour la génération 1,5.

Le taux de mobilité linguistique des allophones de la génération suivante (génération 2,5) est semblable à celui de la génération 2,0. Puisqu'un des parents des répondants de cette génération est né au Canada, il a donc de fortes chances d'être francophone ou anglophone. Dans la génération 2,5, c'est plus de 8 allophones sur 10 (82 %) qui utilisent le français ou l'anglais à la maison une fois adultes. Le taux de mobilité linguistique est légèrement plus élevé chez les francotropes (85 %) et plus faible pour les anglotropes (71 %), alors que les allotropes affichent un taux de 79 %.

Les allophones de troisième génération sont très peu nombreux et un effet de sélection apparaît dans les résultats présentés au tableau 1 pour ceux-ci. Les taux de mobilité linguistique sont toujours plus faibles, souvent nettement plus faibles, pour la génération 3+ que pour les générations 2 et 2,5. Les parents nés au Canada qui sont de langue maternelle allochtone ont sans doute des caractéristiques bien particulières (appartenance à un courant religieux fondamentaliste, vie en communauté, etc.). De plus, les générations 2,5 et 3+ étant peu nombreuses, il est possible que les observations soient plus sujettes à des erreurs de déclaration. Quoi qu'il en soit de l'incertitude qui entache les résultats pour ces générations, ceux-ci ont peu d'effets sur la situation d'ensemble en raison de leur faible importance relative.

Les proportions de déplacements linguistiques qui sont effectués vers le français varient d'une génération à l'autre, mais, selon les données du Recensement de 2006, elles sont dans l'ensemble plus élevées pour les immigrants allophones (générations 1,0 et 1,5) que pour les enfants d'immigrants (générations 2,0 et 2,5). Dans l'ensemble, 70 % des allophones de la génération 1,0 qui ont effectué un déplacement linguistique l'ont fait vers le français. Cette proportion est la plus élevée de toutes les générations et nettement plus élevée que celle de la génération 1,5. C'est donc dire que les immigrants allophones arrivés avant l'âge de 15 ans ont eu une plus forte probabilité que les immigrants arrivés après cet âge d'effectuer un déplacement linguistique (68 % contre 41 %), mais que ces déplacements se sont faits plus fréquemment vers l'anglais (55 %) que vers le français (45 %), alors que c'est le contraire pour les immigrants plus âgés (70 % vers le français contre 30 % vers l'anglais). Les transferts vers le français sont encore plus faibles pour les générations 2,0 et 2,5 avec 19 et 38 % respectivement. Quant aux allophones de troisième génération, 73 % de ceux qui ont effectué un déplacement linguistique ont choisi le français.

Ces proportions de déplacements vers le français varient aussi selon le groupe d'affinité, les francotropes étant évidemment plus enclins à choisir le français comme langue d'usage que

les anglotropes (Bélanger et al., 2010), peu importe la génération. Par exemple, 86 % des allophones francotropes de la génération 1,0 qui ont effectué un déplacement linguistique ont choisi le français, une proportion 8 fois supérieure à celle des anglotropes de même génération (11 %). Pour les autres générations, les différences sont moins importantes entre francotropes et anglotropes, mais demeurent néanmoins significatives. On remarque aussi que les taux de francisation des allophones francotropes de seconde génération (générations 2 et 2,5) sont relativement bas avec des valeurs de 23 et de 44 % respectivement, soit environ 2 à 3 fois moindres que pour les allophones francotropes de la génération 1,0.

Somme toute, il n'est guère étonnant que les allophones anglotropes de toutes les générations présentent de faibles taux de francisation lorsqu'ils effectuent un déplacement linguistique, compte tenu de leur affinité avec l'anglais et du pouvoir d'attraction qu'exerce cette langue. Quant aux allophones dont la langue maternelle n'a d'affinités ni avec le français ni avec l'anglais, ils effectuent en majorité un déplacement linguistique vers l'anglais plutôt que vers le français, et cela pour toutes les générations à l'exception de la génération 3+ qui ne compte que de très faibles effectifs et dont les comportements linguistiques n'ont, de ce fait, que très peu d'effet globalement. Même parmi les immigrants allophones allotropes de génération 1,0, le taux de francisation n'est que de 36 %. Compte tenu du groupe d'âge à l'étude (25-59 ans), la grande majorité d'entre eux ont immigré après l'adoption de la loi 101, encore qu'ils aient très rarement fréquenté les écoles primaires et secondaires du Québec en raison de leur âge à l'arrivée (15 ans ou plus). À l'inverse, les allotropes de la génération 1,5 ont fréquenté ces écoles au Québec, certains avant la loi 101, d'autres après. L'effet de l'école est globalement peu favorable au français, car seulement 20 % des déplacements effectués l'ont été vers le français, contre 80 % vers l'anglais.

La comparaison des taux de mobilité linguistique et des proportions de déplacements vers le français selon la région permet de mettre en évidence indirectement l'influence de la composition linguistique de la population avec laquelle les allophones sont susceptibles d'entrer en interaction dans leurs activités quotidiennes. Pour les immigrants de première génération, peu importe leur âge à l'arrivée (générations 1,0, ou 1,5), les taux de mobilité linguistique sont moins élevés sur l'île de Montréal que dans la couronne et moins élevés dans la couronne de Montréal qu'en région. Pour la génération 2,0, on n'observe pas de différences significatives entre la couronne (84 %) et la région hors RMR de Montréal (83 %), tandis que l'île affiche un taux légèrement moins élevé (80 %). Les taux de mobilité linguistique sont du même ordre de grandeur pour la génération 2,5, mais beaucoup plus faibles pour la génération 3+<sup>13</sup>. Quant aux taux de francisation, ils sont généralement plus élevés en région qu'en banlieue. L'interprétation de tous ces écarts entre les régions est délicate en raison de l'interaction entre les choix linguistiques et les choix résidentiels. Les allophones francisés ont, toutes choses égales d'ailleurs, plus de facilité à s'adapter aux milieux à forte prédominance francophone de la couronne et du reste du Québec. L'île retient et attire plus les allophones persistants et les allophones anglicisés, d'autant plus

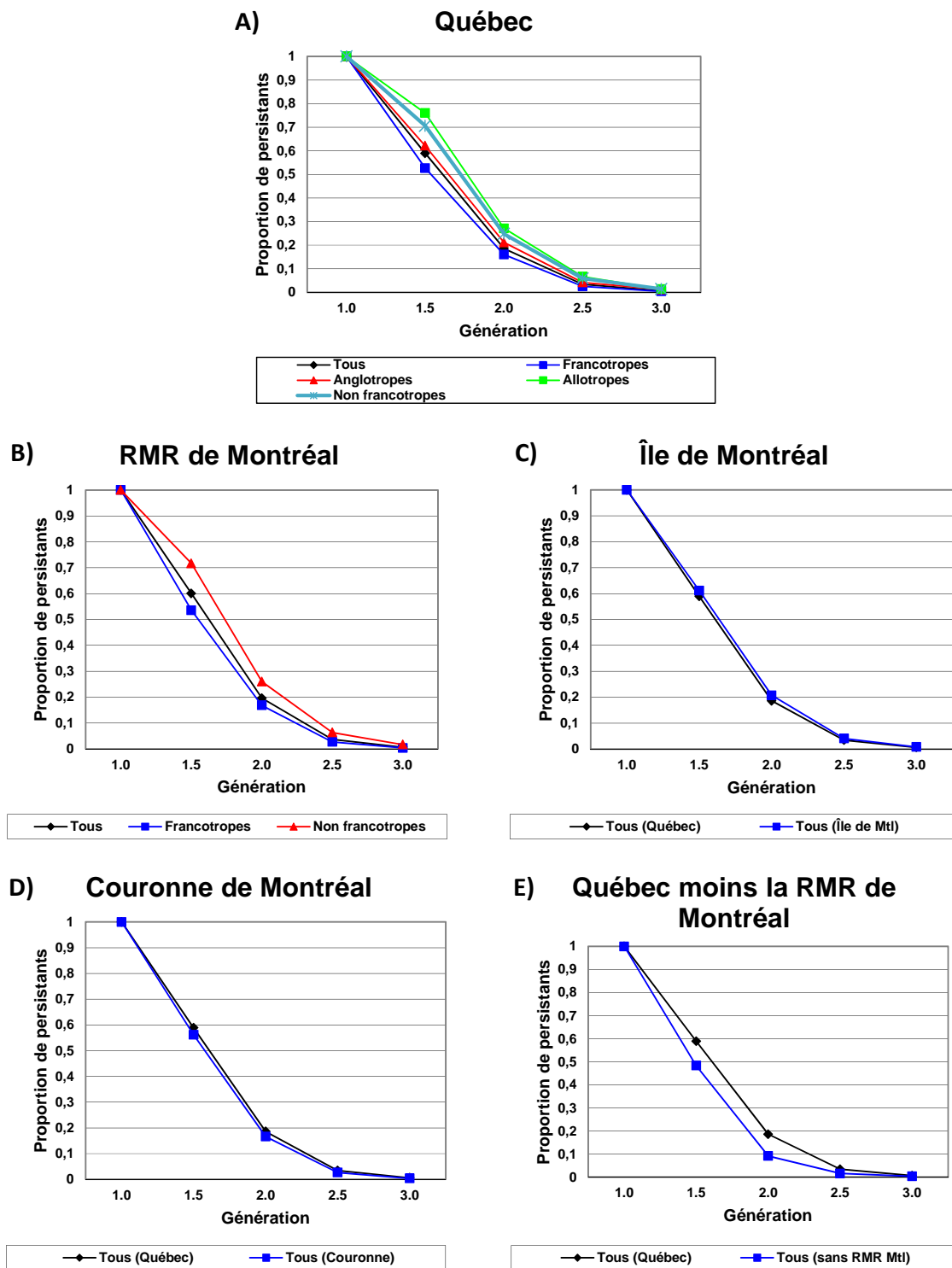
---

13. Les effectifs pour ces générations sont très faibles.

que la banlieue à forte proportion anglophone se trouve sur l'île. Ces interactions ont pour effet de réduire la francisation observée sur l'île et de l'amplifier en couronne et en région.

On peut résumer l'effet de toutes ces statistiques sur la persistance linguistique et les déplacements vers le français ou l'anglais en les colligeant dans une table de persistance à extinctions multiples. Celles-ci sont présentées à l'annexe A. Le premier résultat qui en découle est que la durée moyenne de persistance est très courte et, d'après le Recensement de 2006, se situe entre 1,1 et 1,6 génération depuis la génération 1. En moyenne, en tant que langues d'usage prédominantes à la maison, les langues allochtones ne persistent guère au-delà de la génération 2,0 et s'effacent à la troisième génération.

Les graphiques 1.a à 1.e illustrent les courbes de persistance linguistique des différents groupes pour les régions à l'étude. Nous nous en tenons aux sous-populations dont les effectifs sont suffisants. En abscisse, on trouve les générations et, en ordonnée, la proportion de persistants de la table de persistance linguistique générationnelle. Ces graphiques illustrent, en quelque sorte, la persistance des langues allochtones d'une génération à la suivante par bond d'une demi-génération. Pour le Québec dans son ensemble, on note très peu de différences entre les groupes d'affinité, sauf pour les allotropes qui ont tendance à conserver un peu plus longtemps leur langue maternelle d'origine que les francotropes et les anglotropes. La persistance linguistique générationnelle est aussi légèrement plus forte pour les anglotropes que pour les francotropes, mais les différences entre les deux groupes sont ici vraiment minimes. À la génération 3,0, la persistance est presque nulle.



Graphique 1. Proportion d’allophones de chaque génération parlant le plus souvent leur langue maternelle à la maison, selon le groupe d’affinité et la région de résidence, 2006

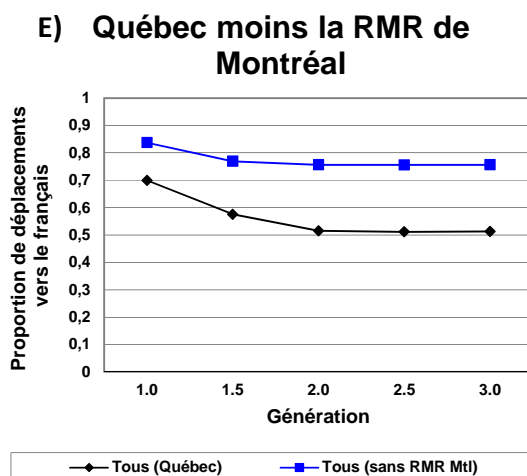
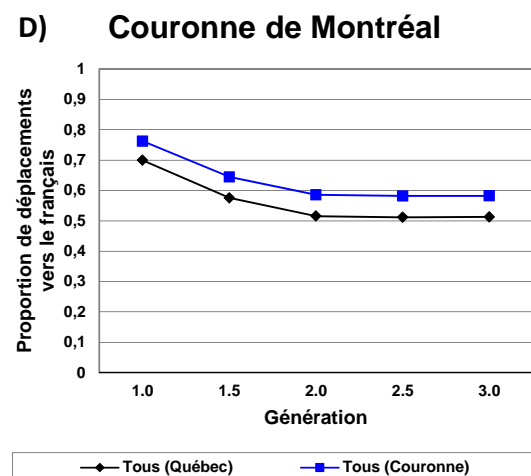
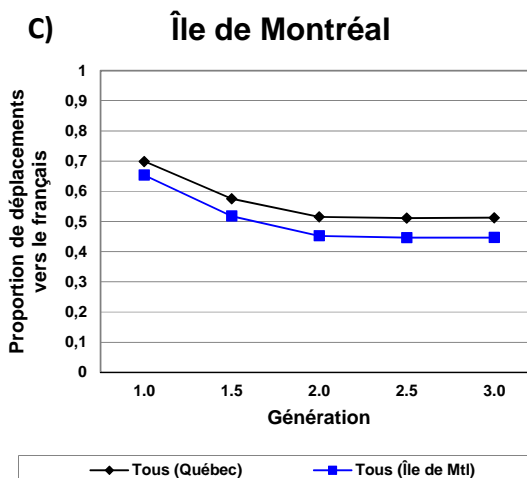
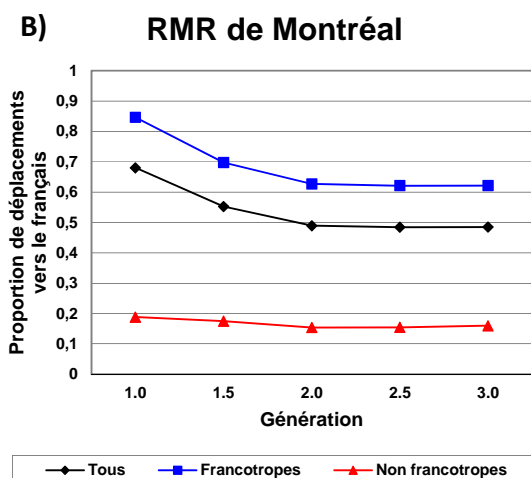
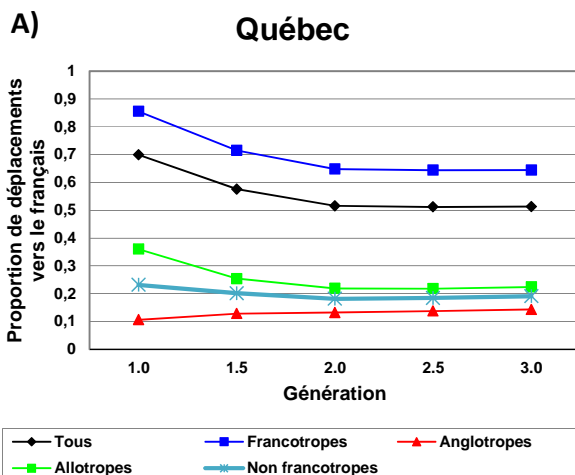
Les différences régionales apparaissent aussi peu importantes en ce qui concerne la persistance des langues allophones d'une génération à la suivante. Les courbes de chacune des régions se confondent pratiquement avec celle de l'ensemble du Québec, sauf peut-être celle pour le Québec à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal où la persistance linguistique générationnelle des allophones est légèrement inférieure à celle des autres régions. Cela semble indiquer que la persistance linguistique sur un territoire est directement liée avec la proportion d'allophones. Est-ce attribuable à la réduction des possibilités de parler la langue d'origine et, tout à la fois, comme on l'a déjà suggéré, à l'interaction entre les choix linguistiques et les choix résidentiels?

Ces constats rejoignent ceux qui ont été mis en évidence aux États-Unis (Rumbaut, Massey et Bean, 2006; Waters et Jiménez, 2005). Dans une perspective générationnelle, le Québec serait-il, tout comme les États-Unis, un cimetière pour les langues allochtones<sup>14</sup> ? Quoi qu'il en soit, à la différence des États-Unis, le français et l'anglais sont en compétition sur le territoire québécois et il est essentiel d'identifier vers laquelle de ces deux langues se font les déplacements linguistiques.

Les graphiques 2.a à 2.e contrastent, pour les mêmes groupes d'allophones et pour chacune des régions, la proportion des déplacements effectués vers le français, chaque génération cumulant les déplacements à la demi-génération suivante avec les déplacements des demi-génération antérieures. Nous faisons ainsi implicitement l'hypothèse qu'une fois qu'un allophone a effectué un déplacement linguistique vers le français ou l'anglais celui-ci est irréversible pour les générations subséquentes. La plupart des courbes montrent une tendance à la baisse de la proportion du français comme langue d'usage prédominante au foyer d'une génération à la suivante jusqu'à la génération 2,0 ou 2,5. Cela indique que la proportion des déplacements vers le français est nettement plus forte, comme on l'a vu, pour la génération 1,0 (immigrants âgés de 25 à 59 ans arrivés après l'âge de 15 ans) que pour les suivantes, y compris pour la génération 1,5, soit le groupe composé des immigrants âgés de 25 à 59 ans qui sont arrivés au Canada avant l'âge de 15 ans et qui, pour un bon nombre, sont arrivés avant 1977, année d'adoption de la Charte de la langue française. Ce constat doit évidemment être relié au fait que plus les générations sont anciennes, plus les immigrants actuels ou les immigrants dont elles sont issues sont arrivés au Canada il y a longtemps. Seuls les allophones de la génération 1,0 sont arrivés en grande majorité après l'adoption de mesures législatives favorisant le français dans les années 1970.

---

14. C'est probable, mais, pour l'affirmer, il faudrait établir qu'une faible proportion des adultes de troisième génération peuvent encore tenir une conversation dans la langue allochtone de leurs grands-parents.



Graphique 2. Proportion des déplacements linguistiques vers le français pour chaque génération d'allophones, selon le groupe d'affinité et la région de résidence, 2006

Contrairement à la persistance des langues allochtones, des différences importantes apparaissent selon le groupe d'affinité et selon la région en ce qui concerne les choix faits entre le français et l'anglais lors d'un déplacement linguistique. Sur le graphique présentant cet indicateur pour l'ensemble du Québec, les francotropes se distinguent avec une proportion des déplacements vers le français supérieure à celle des autres groupes, alors que les anglotropes et les allotropes affichent au contraire de bien plus faibles proportions. Pour l'ensemble des générations, un peu moins de 15 % des déplacements linguistiques des allophones anglotropes se font vers le français. La courbe pour ce groupe augmente légèrement au fil des générations, car, en général, la proportion augmente d'une demi-génération à l'autre (tableau 1). En ce qui concerne les allotropes, la courbe varie entre 36 % de déplacements vers le français en ce qui concerne la génération 1 et 22 % en ce qui concerne l'ensemble des générations<sup>15</sup>. Pour la première génération (1,0 et 1,5), les différences observées selon le groupe d'affinité justifient la politique de sélection d'immigrants connaissant le français ou ayant des affinités avec cette langue dans une perspective de préservation de l'équilibre linguistique au Québec, les groupes non francotropes s'intégrant majoritairement à la minorité anglophone.

Les différences régionales sont aussi plus clairement perceptibles qu'en ce qui a trait à la persistance des langues allophones. Les allophones de tout groupe linguistique sont moins susceptibles d'adopter le français s'ils habitent l'île de Montréal que s'ils habitent le reste de la région métropolitaine de Montréal et surtout le reste du Québec hors du Montréal métropolitain. En ce qui concerne les choix linguistiques effectués par les allophones qui passent au français ou à l'anglais, ils résultent tout à la fois des interactions entre les choix résidentiels et les choix linguistiques, de la composition linguistique des régions et de la présence d'institutions à dominante francophone ou anglophone qui leur est associée.

## PERSISTANCE GÉNÉRATIONNELLE MESURÉE À PARTIR DES RÉPONSES CONCERNANT LA LANGUE D'USAGE DES ENFANTS

---

Le tableau 2 présente les taux de mobilité linguistique et les proportions des déplacements vers le français pour chacune des générations, mais en utilisant cette fois-ci la langue parlée le plus souvent à la maison par les enfants âgés de 0 à 17 ans comme langue de destination des déplacements linguistiques. La langue d'origine, c'est-à-dire la langue maternelle, et la génération se réfèrent aux réponses des femmes ayant au moins un enfant âgé de 0 à 17 ans. L'échantillon est donc un peu plus jeune que dans la section précédente. Cela nous permet d'obtenir une mesure dont l'incidence démographique a une plus grande portée dans la mesure où seules les allophones ayant eu des enfants ont une influence sur la composition linguistique des générations futures et que c'est la langue de destination de la prochaine génération d'allophones qui est utilisée.

---

15. Comme il s'agit du cumul des déplacements linguistiques de la table ( $d_x$ ), le dernier point du graphique (génération 3+) représente l'effet cumulé sur l'ensemble des générations.

Région / Génération	Taux de mobilité linguistique (%)					Proportion des déplacements vers le français (%)				
	Total	Francotropes	Anglotropes	Allotropes	Non-francotropes	Total	Francotropes	Anglotropes	Allotropes	Non-francotropes
Québec										
1,0	54,8	62,0	48,3	33,2	40,2	79,0	91,9	21,3	59,9	38,5
1,5	76,4	78,7	61,5	72,8	68,1	57,1	66,5	14,6	19,3	17,6
2,0	84,3	88,9	---	79,3	73,2	16,7	18,7	---	8,8	10,9
2,5	66,5	75,8	---	83,5	53,1	48,5	55,5	---	34,4	34,2
3+	58,5	60,2	---	60,9	55,6	78,6	81,1	---	72,0	74,1
RMR Montréal										
1,0	54,1	61,9	---	---	39,0	77,3	91,4	---	---	33,8
1,5	75,6	78,0	---	---	67,0	55,3	64,8	---	---	16,3
2,0	84,1	88,9	---	---	72,1	13,9	16,2	---	---	7,1
2,5	66,4	78,2	---	---	49,3	45,0	51,8	---	---	29,3
3+	58,8	60,8	---	---	54,7	67,6	70,0	---	---	61,9

Tableau 2. Taux de mobilité linguistique et proportion des déplacements vers le français, selon la génération et le groupe d'affinité, femmes allophones ayant des enfants âgés entre 0 et 17 ans, Québec et régions, 2006<sup>16</sup>.

16. Les anglotropes de génération 2 et plus ont été omis, les effectifs correspondants étant trop petits pour produire des résultats fiables.



Pour le Québec dans son ensemble, on remarque que, comme au tableau 1, les taux de mobilité linguistique sont plus faibles pour la génération 1,0 que pour toutes les autres générations, à deux exceptions près qui concernent les francotropes de la génération 3+ dont les effectifs sont faibles. Par contre, le taux de mobilité linguistique maximal est observé pour la génération 2, un peu comme au tableau 1. Dans les deux cas, la mobilité linguistique y atteint une valeur très élevée, de l'ordre de 80 %.

Lorsque l'on compare les taux de mobilité linguistique par génération des deux tableaux, on constate qu'ils sont plus élevés au tableau 2 qu'au tableau 1 pour les générations 1,0, 1,5 et 2,0, mais qu'ils sont par contre plus faibles pour la génération 2,5 et similaires pour la génération 3+. Par exemple, plus de la moitié (55 %) des enfants âgés de 0 à 17 ans d'immigrants allophones admis au Canada après l'âge de 14 ans (génération 1,0) parlent le plus souvent à la maison le français ou l'anglais, une proportion à contraster à 41 % lorsque la langue d'usage de l'ensemble des immigrants allophones de la même génération est prise en considération (tableau 1). Cette différence de quelque 14 points de pourcentage est fort importante et suggère l'hypothèse que les immigrants allophones ayant des enfants délaisseraient leur langue maternelle dans une proportion plus élevée que celle de l'ensemble des immigrants allophones<sup>17</sup>, car les enfants auraient une certaine propension à parler à la maison la langue d'enseignement de l'école qu'ils fréquentent. Des différences analogues s'observent aussi pour les générations 1,5 et 2,0, mais de moindre ampleur. Par contre, les taux de mobilité linguistique sont plus faibles au tableau 2 qu'au tableau 1 pour les membres des générations 2,5 et 3+. Il s'agit là de générations peu nombreuses dont la période d'arrivée du parent ou des grands-parents immigrants est très ancienne et bien antérieure aux années 1970.

Quant à la proportion des déplacements vers le français, la comparaison entre les données du tableau 1 et celles du tableau 2, tous groupes d'affinité confondus, nous permet de constater que pour toutes les générations, sauf la génération 2,0, la francisation est plus grande lorsque seuls les allophones avec enfants sont considérés. Les enfants de moins de 18 ans des adultes féminins allophones de la génération 1,0 doivent tous ou presque tous fréquenter l'école française. Il n'en va pas de même pour la génération 1,5, car plusieurs des adultes observés en 2006 sont arrivés avant 1977, ont pu fréquenter l'école anglaise et transmettre ce droit à leurs enfants. Pour la génération 2,0, une proportion encore plus élevée des enfants d'un parent allophone ont le droit de fréquenter l'école anglaise. Pour la génération 1,0, la plus importante en nombre, mais aussi par son incidence sur les déplacements linguistiques des mères aux enfants, la proportion de déplacements linguistiques vers le français atteint 79 % au tableau 2 comparativement à 70 % au tableau 1. Bien que ces deux chiffres ne soient pas parfaitement comparables, car l'un concerne la langue d'usage des adultes, l'autre celle des enfants, l'orientation vers le français est plus forte lorsqu'on retient la valeur indicatrice de la situation future, soit la

---

17. Pour vérifier cette hypothèse, il faudrait comparer, à âge constant, le taux de mobilité linguistique des femmes elles-mêmes selon qu'elles ont ou n'ont pas, à la maison, un enfant âgé de moins de 18 ans. On pourrait aussi tenir compte de leur situation conjugale et, s'il y a lieu, de la langue maternelle du conjoint. Quoi qu'il en soit, pour l'avenir, c'est la langue d'usage prédominante des enfants qui importe le plus.

proportion des déplacements vers le français estimée d'après la langue d'usage des enfants (79 %).

Le cas de la seconde génération d'immigrants est intéressant. Comparativement aux autres générations, les déplacements vers le français sont nettement moins élevés pour la génération 2,0, alors que les taux de mobilité linguistique sont très élevés. Par exemple, au tableau 2, pour l'ensemble du Québec, on note que 84 % d'entre eux n'utilisent plus de manière prédominante leur langue maternelle à la maison, soit le taux de mobilité linguistique le plus élevé de toutes les générations, mais que seulement 17 % de ceux qui ont effectué un déplacement linguistique l'on fait vers le français, la proportion la plus faible de toutes les générations. Cette dernière proportion est près de cinq fois moindre que pour la génération 1,0.

Ce constat pourrait être associé à la composition différente de la génération 2,0 par groupes d'affinité ou à une plus grande fréquentation de l'école anglaise. On peut penser que la première hypothèse est moins plausible que la seconde, car les déplacements vers le français sont les plus faibles pour cette génération pour tous les groupes d'affinité, y compris le groupe francotrope<sup>18</sup>. En ce qui a trait à la seconde hypothèse, il convient de rappeler que les femmes allophones nées au Canada (génération 2,0) ayant des enfants de moins de 18 ans en 2006 ont en grande majorité fréquenté l'école avant l'adoption de la loi 101 en 1977. Bon nombre d'entre elles auraient donc fréquenté le système scolaire anglais et, même si leur langue maternelle demeure une langue allochtone, l'italien ou le grec par exemple, ils utilisent souvent l'anglais à la maison. Leurs propres enfants seraient alors des ayants droit, en vertu de la clause de la loi 101 qui permet aux enfants de parents ayant fréquenté une école anglaise au Canada d'envoyer leurs enfants dans une école anglaise, ce qui favoriserait leur anglicisation.

On observe peu de différences entre les deux tableaux en ce qui a trait aux taux de mobilité linguistique et aux proportions de francisés selon le groupe d'affinité. Dans les deux cas, les francotrope affichent des taux de mobilité linguistique plus élevés que les anglotrope et les allotrope – à quelques exceptions près qui concernent les générations 2,5 et 3+, peu nombreuses – et, bien sûr, des taux de francisation plus élevés pour toutes les générations. Quant aux différences régionales pour les indices calculés à partir des enfants, elles sont plus difficiles à identifier puisque, compte tenu des petits effectifs, il a été possible d'obtenir des estimations fiables seulement pour la région métropolitaine de Montréal dans son ensemble.

---

## COMPARAISON DES DEUX TYPES DE TABLES

---

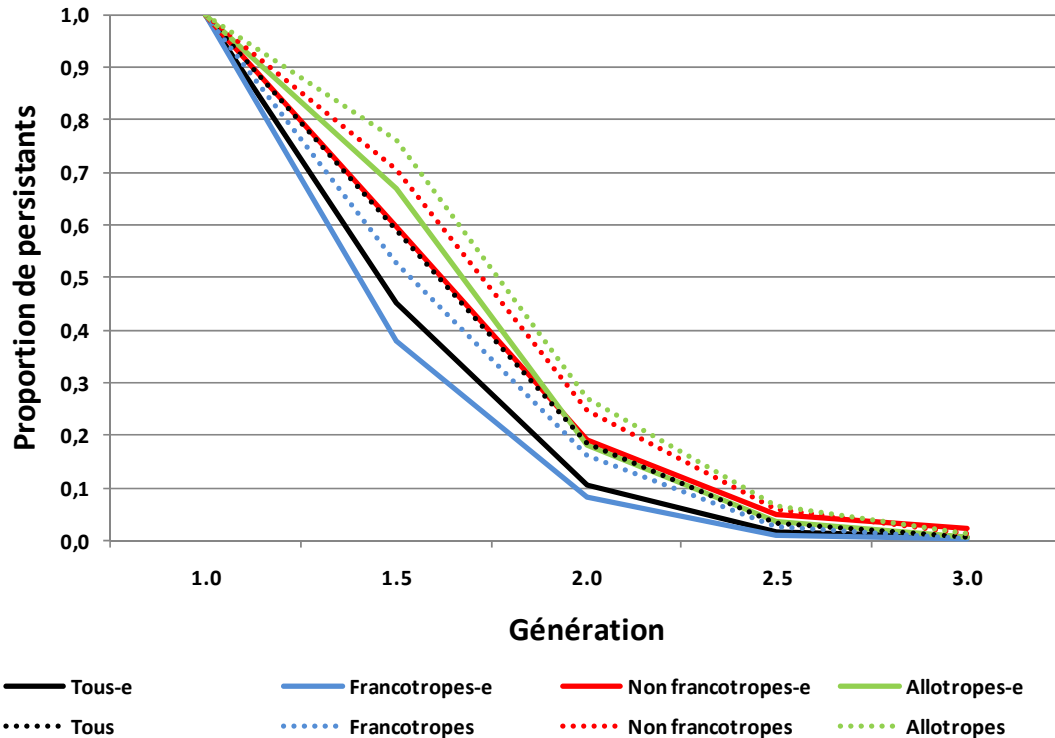
Le graphique 3 contraste les résultats des tables de persistance linguistique selon les deux approches, c'est-à-dire celles obtenues à l'aide des valeurs portées au tableau 1 et celles présentées au tableau 2. Peu importe que les tables de persistance linguistique soient

---

18. Au surplus, la proportion des francotrope dans l'ensemble des déplacements est d'environ 75 %, tant pour la génération 1,0 que pour la génération 2,0.

calculées à l'aide des données sur la langue d'usage des enfants ou non, on remarque que dès la seconde génération il n'y a qu'entre 10 et 30 % de persistants, confirmant à nouveau la rapide intégration linguistique des générations d'immigrants allophones, car seuls les taux de persistance des générations 1,0 et 1,5 ont été pris en compte. Les deux types de tables montrent sensiblement la même information et, plutôt que de décrire en détail les résultats, il faut voir d'une manière heuristique ce que nous apprennent ces nouvelles tables par rapport aux précédentes.

### Québec - Comparaison de deux types de tables



Graphique 3. Proportion d'allophones de chaque génération parlant le plus souvent leur langue maternelle à la maison, selon le groupe d'affinité linguistique et le type de table, 2006 (le -e réfère aux tables calculées à partir de la langue d'usage des enfants)

Essentiellement, trois nouveaux constats peuvent être faits :

1. Pour tous les groupes d'affinité, la persistance des allophones est moins élevée dans les tables calculées à partir des données sur la langue d'usage des enfants que dans celles calculées à partir de l'ensemble des adultes. Il s'agit fort probablement d'une illustration de l'effet intégrateur de l'école (Bélanger et al., 2010). Les parents allophones pourraient choisir d'effectuer un déplacement linguistique plus rapidement que les allophones sans enfants dans l'intention de

contribuer à la réussite scolaire de leurs enfants<sup>19</sup>, ou encore, conserver plus longtemps que leurs enfants l'usage prédominant de leur langue d'origine à la maison.

2. L'écart entre les courbes pleines, représentant les persistants des tables calculées à l'aide des données sur la langue d'usage des enfants, et les courbes pointillées, représentant les persistants des tables calculées à partir des données sur l'ensemble des adultes âgés de 25 à 59 ans, est plus grand pour les francotropes que pour les allotropes. Cela suggère que l'effet intégrateur de l'institution scolaire pourrait être d'autant plus grand que la distance linguistique entre la langue d'origine et la langue de destination est faible.
3. La courbe des allotropes se distancie plus de celle des francotropes<sup>20</sup> lorsque les données sur la langue d'usage des enfants sont utilisées que lorsque les données de l'ensemble des adultes le sont. Cela renforce l'interprétation sur l'effet intégrateur des institutions scolaires avancée au point précédent.

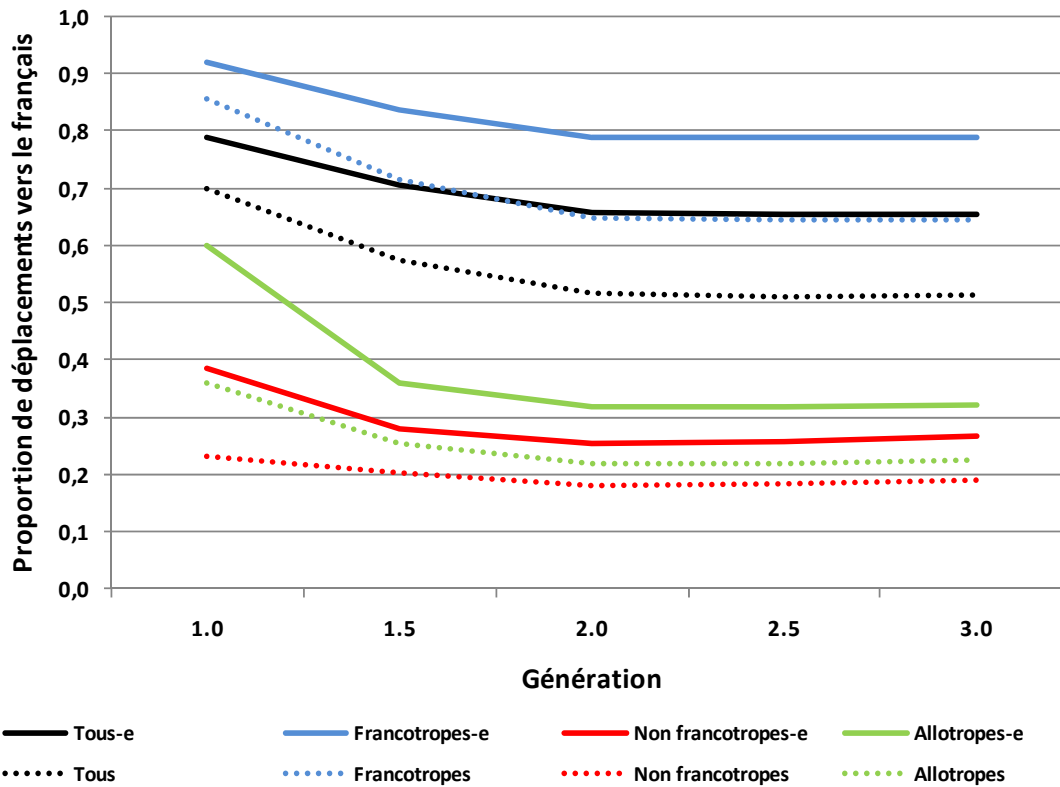
Le graphique 4 contraste l'autre aspect des déplacements linguistiques effectués par les allophones au fil des générations, c'est-à-dire le choix du français ou de l'anglais comme langue d'usage à partir des résultats des tables de persistance à extinctions multiples. Les mêmes couleurs et types de traits sont utilisés pour représenter les groupes d'affinité et les types de tables. Encore une fois, le commentaire se concentre sur ce que nous apprend l'utilisation d'une mesure des déplacements linguistiques basée sur la langue d'usage des enfants par rapport à celle basée sur la langue d'usage de l'ensemble des adultes allophones.

---

19. À supposer que la langue d'usage des enfants soit une bonne approximation de la langue d'usage des parents, ce qui pourrait être vérifié à l'aide de données de recensement.

20. La comparaison avec les anglotropes est impossible, car les effectifs des générations 2 et plus sont trop peu nombreux pour procurer des estimations fiables lorsque les données sur la langue d'usage des enfants sont utilisées.

## Québec - Comparaison de deux types de tables



Graphique 4. Proportion des déplacements linguistiques des allophones vers le français, selon le groupe d'affinité et le type de table, 2006 (le -e réfère aux tables calculées à partir de la langue d'usage des enfants)

Le premier constat qui se dégage ici est que, pour les francotropes et surtout pour les allotropes, les courbes obtenues à partir des deux types de tables se distinguent très nettement, les courbes établies à partir de données sur la langue d'usage des enfants étant beaucoup élevées que celles qui se fondent sur la langue d'usage de l'ensemble des adultes allophones. On doit sans doute y voir l'effet de la loi 101 et de l'obligation qu'ont les parents n'ayant pas eux-mêmes été scolarisés en anglais au Canada d'envoyer leurs enfants à l'école française.

Les écarts entre les deux courbes sont plus grands pour les allotropes que pour les francotropes, surtout en ce qui concerne la génération 1,0. Ce constat peut aussi s'expliquer par les effets de la loi 101, les francotropes étant moins affectés par l'obligation d'envoyer leurs enfants dans une école française dans la mesure où ils ont, de toute façon, une plus forte propension à choisir le français comme langue d'usage.

## COMPARAISON ENTRE LES TABLES DE 1971 ET DE 2006

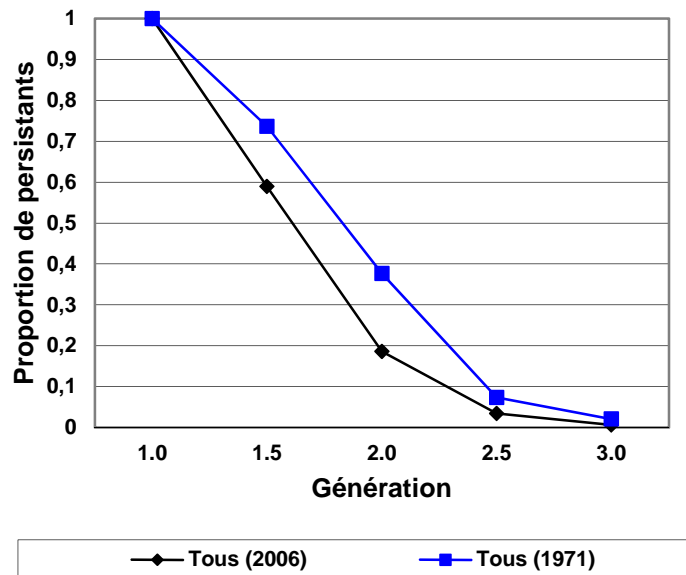
---

Avant 2001, la question sur le lieu de naissance des parents n'a été posée qu'au recensement de 1971. Les réponses à cette question sont nécessaires pour dériver le statut de génération des répondants utilisé dans cette étude. La comparaison des résultats obtenus d'une part avec les données du Recensement de 2006 et d'autre part avec ceux du Recensement de 1971 permet de quantifier l'importance des changements survenus en ce qui a trait à l'intégration linguistique des allophones au cours des 35 dernières années. La comparaison est d'autant plus intéressante que la situation de 1971 reflète les comportements linguistiques des allophones un peu avant l'adoption de mesures législatives favorisant le français.

La comparaison est tout de même limitée par les données disponibles pour 1971. Les microdonnées de ce recensement ne sont disponibles que sous la forme du fichier public à grande diffusion. En comparaison avec les données que Statistique Canada rend disponibles dans les centres de recherche pour les recensements plus récents, le fichier à grande diffusion présente des faiblesses. Premièrement, la taille de l'échantillon n'est que de 1 % comparativement aux 20 % des fichiers à accès restreint, ce qui limite évidemment le nombre de groupes d'affinité et la région qui peuvent faire l'objet d'estimations fiables. De plus, les données pour plusieurs variables sont agrégées en catégories offrant beaucoup moins de détails ou ne sont simplement pas disponibles. Par exemple, l'âge à l'immigration utilisé pour dériver la génération 1,5 n'est pas disponible et l'année d'immigration est regroupée en quelques grandes périodes d'immigration. Pour pallier cette limitation, nous avons dû imputer l'âge à l'arrivée en appliquant une probabilité d'avoir immigré avant l'âge de 15 ans qui tient compte de l'âge au recensement, de la période d'immigration et de la taille des cohortes annuelles d'immigrants pour dériver la génération 1,5. Le fichier à grande diffusion ne permet pas non plus de relier l'information concernant les enfants à celle concernant les parents pour calculer notre second jeu d'indicateurs. Enfin, les catégories de langue maternelle et de pays de naissance ne permettent pas de dériver une variable comparable à celle utilisée pour le recensement de 2006 concernant les groupes d'affinité. L'analyse comparative entre 1971 et 2006 se limite donc à l'ensemble du Québec et à la comparaison de l'ensemble des allophones.

Le graphique 5 compare les résultats des tables générationnelles pour l'ensemble des allophones selon les données des recensements de 1971 et de 2006. On remarque que la persistance linguistique est plus faible en 2006 qu'en 1971. Par exemple, selon les données de 1971, la persistance linguistique de l'ensemble des allophones de la génération 2,0 est de 38 % alors qu'elle est de 19 % selon les données de 2006. Le retard de la courbe basée sur les données de 1971 est cependant disparu ou presque à la génération 2,5 pour laquelle la persistance cumulée chute à 7 %, en comparaison de 3 % pour la courbe établie à l'aide des données de 2006. C'est que la persistance linguistique pour la génération 2,0 diffère peu entre le Recensement de 1971 (19,5 %) et celui de 2006 (18,4 %).

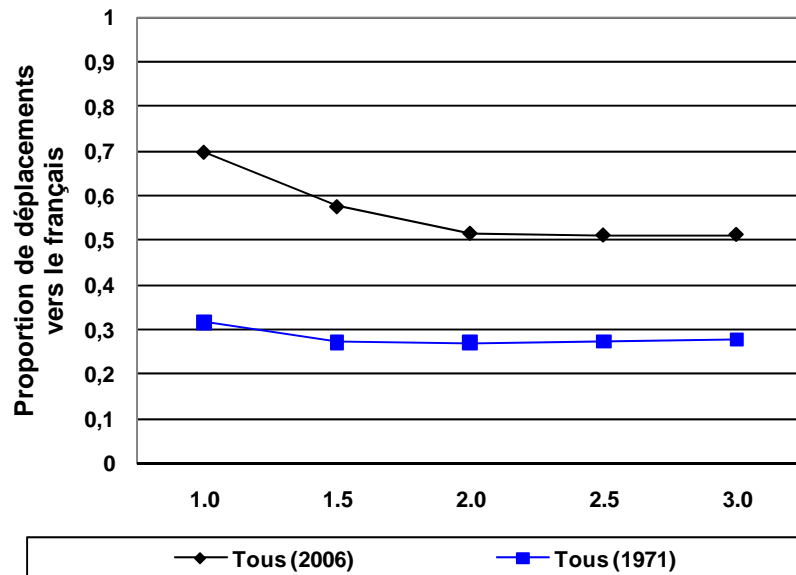
## Québec



Graphique 5. Proportion d'allophones de chaque génération parlant le plus souvent leur langue maternelle à la maison, selon l'année de recensement, 1971 et 2006

Encore plus remarquables sont les différences en ce qui concerne le cumul des déplacements qui sont effectués vers le français (graphique 6). Dans l'ensemble, la table basée sur 1971 pour l'ensemble des allophones indique que la proportion des déplacements vers le français ne dépasse jamais le tiers, un niveau bien inférieur à celui atteint dans les tables de 2006.

## Québec



Graphique 6. Proportion des déplacements linguistiques vers le français pour chaque génération d'allophones, selon l'année de recensement, 1971 et 2006



## DISCUSSION

---

La majorité des allophones selon la langue maternelle sont des immigrants qui souvent auront immigré au Canada avec d'autres membres de leur famille. Il n'est donc pas surprenant que bon nombre d'entre eux, ayant immigré à l'âge adulte (la génération 1,0), continuent de parler le plus souvent à la maison leur langue maternelle le reste de leur vie. Il n'en va pas de même pour les immigrants allophones qui arrivent à un jeune âge au Canada (la génération 1,5) et *a fortiori* pour les enfants qui viennent au monde après l'arrivée de leurs parents au pays (la génération 2,0).

En matière de générations, la durée de persistance des langues allochtones en tant que langues d'usage prédominantes à la maison est très courte au Québec, comme ailleurs au Canada (Turcotte, 2006) et aux États-Unis. En moyenne, ayant pour point de départ la génération 1,0, celle-ci excède quelque peu la génération 2,0. À la génération 3, celle des petits-enfants des immigrants allophones, la persistance cumulée de la langue allochtone en tant que langue d'usage prédominante au foyer est presque nulle. L'analyse des courbes de persistance linguistique générationnelle indique que la persistance des langues allochtones diffère assez peu selon le groupe d'affinité, encore que les allotropes aient tendance à transmettre un peu plus leur langue maternelle d'origine que les francotropes ou les anglotropes. On observe aussi peu de différences régionales en ce qui concerne la persistance des allophones. Bref, peu importe la langue maternelle d'un immigrant allophone, peu importe la région où il habite au Québec, les chances sont fortes que ses enfants utilisent le français ou l'anglais le plus souvent à la maison lorsqu'ils formeront leur propre foyer.

Ces constats ne dépendent pas du mode de constitution des tables de persistance générationnelle. Nous avons décidé ici de procéder par demi-génération et de combiner les taux de persistance des générations 1,0, 1,5, 2,0, 2,5 et 3+. Nous aurions pu négliger des données précieuses, celles de la génération 1,0, et considérer seulement les données des générations 1,5 et suivantes, à l'instar d'une étude faite sur la population d'une partie de la Californie, les enquêtes utilisées ne procurant pas de données pour la génération 1,0 (Rumbaut, Massey et Bean, 2006). Il aurait été également possible de procéder par générations, ce qui est plus naturel<sup>21</sup>, et de combiner les taux des générations 1 (regroupement de 1,0 et 1,5), 2 (regroupement de 2,0 et 2,5) et 3+. Peu importe les modes de constitution des tables, les constats auraient sensiblement été les mêmes.

Cela étant dit, dans le contexte québécois où le français et l'anglais sont en concurrence tout en coexistant depuis plus de deux siècles et où une forte immigration allophone est le principal moteur de la croissance démographique présente et prévisible, la faible persistance linguistique des langues allochtones n'est que le début de la trame démolinguistique. Le français, langue officielle au Québec, est majoritaire et domine partout

---

21. La génération 2 est issue de la génération 1 et donne naissance à la génération 3.

en ce qui concerne le nombre de locuteurs, même sur l'île de Montréal. L'anglais, de son côté, est minoritaire au Québec mais fortement majoritaire à l'échelle du Canada, et son usage à l'échelle internationale est bien plus important que celui du français. Vers laquelle de ces deux langues les déplacements linguistiques des allophones sont effectués revêt donc une grande importance pour l'équilibre linguistique du Québec.

L'analyse des déplacements linguistiques des allophones selon la génération montre que la proportion de ceux qui ont effectué une transition vers le français est dans l'ensemble plus élevée pour les immigrants allophones que pour les enfants d'immigrants; 70 % des immigrants allophones arrivés au Canada à l'âge adulte (la génération 1,0) qui ont effectué un déplacement linguistique l'ont fait vers le français, contre seulement 19 % pour la génération 2,0 (tableau 1), ce qui n'a rien d'étonnant.

Les personnes nées au Canada de parents immigrants (générations 2,0) et âgées de 25 à 59 ans au Recensement de 2006 sont nées entre 1946 et 1981. Comme elles sont nées au Canada, elles sont entrées à l'école entre 1952 et 1987, soit pour la plupart avant la mise en œuvre de la loi 101. On sait qu'avant 1977 les immigrants allophones, mêmes francotropes, choisissaient souvent d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise, ce qui expliquerait le très faible taux de francisation des allophones de seconde génération.

Les immigrants du même groupe d'âge (en 2006) arrivés au Canada après l'âge de 15 ans (génération 1,0) se sont établis au pays entre 1961 pour les plus vieux arrivés très jeunes et 1996 pour les plus jeunes. Comme ils ont été admis au Canada après l'âge de 15 ans, c'est donc leurs enfants qui, sauf exceptions, ont été soumis à l'obligation de fréquenter une école française. Compte tenu de l'âge moyen à la maternité et de l'âge moyen à l'immigration, tous les deux dépassant les 25 ans, on peut facilement déplacer la période où les premiers enfants de ces immigrants sont nés de 10 ans, donc après 1971. Comme on inscrit ses enfants à la première année du primaire à l'âge de six ans, ceux-ci, sauf quelques exceptions, auraient donc été assujettis à la loi 101 et auraient fréquenté l'école française. Si l'on suppose que la langue d'enseignement influe sur la langue d'usage prédominante à la maison des enfants, ce qui est probable, celle-là affecte sans doute aussi, mais moins, les comportements linguistiques des parents en milieu familial. Mais encore faut-il que ces immigrants aient eu des enfants. Bien entendu, d'autres facteurs peuvent expliquer les différences observées entre les taux de francisation des générations 1,0 et 2,0. Les parents immigrants des membres de l'actuelle génération 2,0 sont arrivés au Canada en moyenne 25 à 30 ans avant l'actuelle génération 1,0. En une trentaine d'années, la composition de l'immigration a beaucoup changé<sup>22</sup> et la sélection en faveur d'immigrants qui connaissent le français s'est développée. De façon plus générale, le caractère français du Québec s'est renforcé et la société québécoise projette d'elle-même à l'étranger une image beaucoup plus francophone, ce qui la rend sans doute plus intéressante pour les candidats à l'immigration qui sont attirés par le français.

---

22. On sait que les italoalphones sont plus anglicisés que les autres francotropes. Or, en 2006, parmi les allophones francotropes âgés de 25 à 59 ans, les italoalphones comptent pour 15 % dans la génération 1,0 et pour 44 % dans la génération 2,0.

Deux autres statistiques des tableaux 1 et 2 appuient l'hypothèse de l'effet de la fréquentation de l'école française. Premièrement, le taux de francisation de la génération 1,0 est plus élevé au tableau 2 où la langue d'usage des enfants est utilisée comme langue de destination, méthode qui, par définition, sélectionne les immigrants allophones qui ont été assujettis à l'obligation d'envoyer leurs enfants dans une école française. Deuxièmement, la proportion des déplacements linguistiques vers le français de la génération 1,0 est la plus élevée de toutes les générations; elle est même plus élevée que celle de la génération 1,5. En fait, une majorité des déplacements linguistiques des immigrants allophones arrivés avant l'âge de 15 ans se sont faits vers l'anglais. En théorie, les immigrants arrivés à un plus jeune âge sont susceptibles de mieux s'intégrer à la société d'accueil parce qu'ils feront au moins une partie de leur scolarité dans la société d'accueil. Le plus fort taux de déplacement linguistique est en accord avec cette hypothèse, mais pas la proportion de ces déplacements qui se font en direction du français. Pour ce qui est des taux calculés à partir de la comparaison de la langue maternelle et de la langue d'usage chez les adultes âgés de 25 à 59 ans, ce constat peut s'expliquer par le fait que bon nombre des répondants allophones de ce groupe d'âge au Recensement de 2006, s'ils ont immigré au Canada avant l'âge de 15 ans, sont donc arrivés avant la loi 101. Or, avant l'adoption de cette loi en 1977, une forte majorité des immigrants allophones envoyaient leurs enfants à l'école anglaise, ce qui expliquerait pourquoi seulement 45 % des déplacements linguistiques se font en direction du français.

Il semble plus difficile d'expliquer pourquoi la proportion des déplacements vers le français est aussi plus élevée pour la génération 1,0 que pour la génération 1,5 dans le cas où les taux sont calculés en comparant la langue maternelle des parents à la langue parlée à la maison par les enfants, puisque pratiquement tous les enfants immigrants allophones doivent être allés à l'école française. En fait, c'est qu'il s'agit de la génération 1,5 des parents, et ceux-ci sont donc, pour un bon nombre, arrivés avant la loi 101 et ont pu fréquenter l'école anglaise. Ils sont donc souvent des ayants droit et peuvent envoyer leurs enfants à l'école anglaise.

Bien que l'on constate peu de différences suivant les générations en ce qui a trait à la persistance linguistique des langues allochtones selon le groupe d'affinité ou selon la région de résidence, d'importants écarts sont observés pour toutes les générations quant aux taux de francisation de ceux qui ont effectué un déplacement linguistique, tant selon le groupe d'affinité que suivant la région de résidence.

Les allophones se francisent plus dans la couronne ou en région que sur l'île de Montréal, la grande majorité des nouveaux immigrants se concentrant sur l'île, ce qui limite en quelque sorte l'intégration à la majorité francophone. La sélection d'immigrants francotropes, par contre, semble avoir un effet important sur l'intégration linguistique des nouveaux arrivants à la majorité francophone, la persistance linguistique étant légèrement moins élevée et surtout les taux de francisation étant nettement plus élevés pour les francotropes que pour les autres groupes d'affinité.

## CONCLUSION

---

La dynamique démolinguistique du Québec repose plus que par le passé sur l'immigration. La forte poussée du nombre d'immigrants, aux trois quarts allophones depuis le milieu des années 1980, a provoqué une hausse rapide du nombre et de la proportion d'allophones au Québec comme ailleurs au Canada. Bien que les langues allochtones ne subsistent pas au-delà de la deuxième génération comme langue prédominante à la maison, les déplacements linguistiques qui poussent à la baisse la population allophone sont loin de compenser les effets haussiers de l'immigration internationale. Au Québec comme dans le reste du Canada, les langues allochtones n'ont pas d'existence endogène à la société d'accueil. Il est même probable que, dans une perspective générationnelle, ces sociétés, comme les États-Unis, sont un cimetière de langues allochtones. Pourtant on n'y a jamais observé un nombre et une proportion plus élevés d'allophones.

Est-il vraiment prouvé que toutes les langues allochtones n'ont pas d'avenir à long terme au Québec, à moins que l'immigration se maintienne à un haut niveau? Toutes les institutions publiques, y compris les écoles, les services médicaux et sociaux ainsi que la plupart des institutions privées, ont pour langue de service ou de fonctionnement le français ou l'anglais, parfois les deux langues. À quelques exceptions près, l'usage des langues allochtones est cantonné à la maison et dans quelques services de proximité. Certes, certaines communautés peuvent maintenir leur langue d'origine au fil des générations. Si le passé est garant de l'avenir, ces situations resteront marginales, comme en témoigne la très faible persistance des langues allochtones au-delà de la seconde génération.

Le Québec se trouve dans une situation particulière. Les déplacements linguistiques des allophones peuvent s'orienter soit vers le français, langue majoritaire, soit vers l'anglais, langue d'une minorité pourvue de nombreuses institutions et au surplus langue dominante dans le reste de l'Amérique du Nord. Avant les années 1970, le pouvoir d'attraction du français auprès des allophones était médiocre par comparaison à celui de l'anglais. La majorité francophone a commencé à modifier la situation dans les années 1970 par le truchement non seulement de législations linguistiques, mais aussi d'actions dans de nombreux domaines, y compris en matière de sélection, d'accueil et d'intégration des immigrants.

Une forte majorité (70 %) des allophones adultes de première génération qui ont effectué un déplacement linguistique l'ont fait vers le français, et cette proportion atteint même près de 80 % lorsque l'on utilise la langue d'usage des enfants comme langue de destination. Ces proportions sont beaucoup plus élevées que celles observées pour la génération 2,0, qui n'atteint un taux de francisation que de 19 % pour les adultes, voire plus faible (17 %) lorsqu'on utilise la langue d'usage des enfants comme langue de destination. En fait, il vaut mieux comparer la première génération à deux moments dans le temps, en 1971 et en 2006, à la fin d'une longue période de laisser-faire et à la suite de trente années d'interventions sur la situation linguistique. En 1971, les adultes allophones de première génération qui ont accompli un déplacement linguistique l'ont effectué vers le français dans 30 % des cas et

vers l'anglais dans 70 % des cas. La situation est complètement renversée en 2006 : le français attire 70 % des déplacements, l'anglais 30 %.

La hausse de l'attraction du français résulte d'un éventail de facteurs. Il est difficile de distinguer les effets généraux des changements dans la société québécoise – les modifications du fond de l'air sociétal – des effets propres d'une part des actions de sélection en matière d'immigration internationale et d'autre part de multiples dispositions introduites par la loi 101 en 1977, en particulier le nouveau régime d'accès restrictif à l'école anglaise. Les actions sélectives en matière d'immigration internationale ont poussé à la hausse la proportion d'immigrants francophiles parmi les immigrants allophones, ce qui a favorisé l'augmentation de la proportion du français dans les déplacements linguistiques. De plus, les déplacements linguistiques effectués dans la génération 1,0 n'ont pas tous été accomplis sur place. Plusieurs de ceux-ci l'ont été avant de migrer au Canada. Mais peut-on attribuer seulement à l'effet de la sélection migratoire les comportements des immigrants avant leur départ, lesquels découlent en tout ou en partie d'une préadaptation aux changements dont la société québécoise est le siège, notamment, mais non exclusivement en matière d'accès à l'école anglaise? Quoi qu'il en soit, c'est l'effet net qui importe. Il est loin d'être négligeable. L'attraction du français sur les allophones, on l'a vu, est passée de 30 % en 1971 à 70 %, voire 80 % en prenant pour langue de destination la langue d'usage des enfants, en 2006.

Les études sur la mobilité linguistique ont surtout porté sur la comparaison, pour les mêmes individus, de leur langue d'usage prédominante à la maison et de leur langue maternelle. On suppose explicitement ou tacitement que la langue d'usage des adultes correspond à la langue maternelle des enfants. Cette hypothèse gagnerait à être examinée en profondeur, notamment en comparant pour les jeunes enfants leur langue d'usage à la maison à celle de leur mère. Quoi qu'il en soit, elle fait l'impasse sur le fait que ce ne sont pas tous les adultes qui contribuent au renouvellement de la population et que certains ont plus d'enfants que d'autres. La priorité devrait donc être accordée à l'avenir à l'étude de la mobilité linguistique de la génération des mères (ou des pères) à celle de leurs enfants.

En raison de la forte immigration dont le Québec est le siège depuis le milieu des années 1980, on a observé une poussée de la proportion des allophones définis tant par la langue maternelle que par la langue d'usage prédominante à la maison. Cette évolution devrait se poursuivre dans les prochaines décennies si l'immigration internationale continue d'être une composante majeure de l'accroissement démographique. Certes, les mêmes causes produisant les mêmes effets, la montée de la proportion d'allophones s'observe aussi dans plusieurs autres sociétés, notamment ailleurs au Canada et aux États-Unis. Mais le Québec est dans une situation particulière, deux langues, le français et l'anglais, se faisant concurrence pour attirer les allophones. Si l'on s'en tient à l'étude des comportements linguistiques en milieu familial, il sera difficile de cerner adéquatement l'évolution de la situation linguistique, l'orientation des allophones vers le français ou l'anglais à l'extérieur du milieu familial n'étant pas prise en considération.

Sachant que le maintien des langues allochtones repose dans le long terme sur des apports externes, celles-ci n'ayant pas à proprement parler d'existence québécoise en raison de la très forte mobilité linguistique à la deuxième génération et de leur effacement ou presque à

la troisième génération, il convient de considérer des données sur les comportements à l'extérieur du milieu familial pour cerner l'orientation linguistique actuelle des allophones vers le français ou vers l'anglais. On a proposé de tenir compte de la langue d'usage public, la très grande majorité des allophones utilisant de manière prépondérante le français ou l'anglais dans la sphère publique (Béland, 1999). Pour suivre l'évolution sur une longue période de l'orientation vers le français ou l'anglais, il faudra avoir recours aux données de recensement. En faisant appel à des renseignements accessibles depuis le Recensement de 1971, il est possible de définir une approximation de la langue d'usage public, soit la première langue officielle parlée (Lachapelle, 2010). Bien d'autres approximations pourraient être proposées à l'aide des recensements récents, d'enquêtes et de sources administratives. Tous ces renseignements devraient permettre d'y voir plus clair en ce qui a trait à l'évolution de la situation linguistique au cours des dernières années et de fonder la réflexion prospective sur des assises plus larges.

## ANNEXE A – TABLES GÉNÉRATIONNELLES (ADULTES)

---

### Génération (individus âgés de 25 à 59 ans)

- 1 : Né à l'étranger, deux parents nés à l'étranger, arrivé après l'âge de 14 ans
- 1.5 : Né à l'étranger, deux parents nés à l'étranger, arrivé avant l'âge de 15 ans
- 2 : Né au Canada, deux parents nés à l'étranger
- 2.5 : Né au Canada, un parent né au Canada, un parent né à l'étranger
- 3+ : Né au Canada, deux parents nés au Canada

### Tables

- $I_x$  : Persistants au foyer dans l'usage prédominant de la langue maternelle allochtone à la génération  $x$
- $p_x$  : Probabilité de persistance linguistique de la demi-génération  $x$  à la suivante
- $d_{x-fr}$  : Déplacements linguistiques au foyer vers le français
- $d_{x-ang}$  : Déplacements linguistiques au foyer vers l'anglais
- $\sum d_{x-fr}$  : Somme des déplacements vers le français depuis la génération 1
- $\sum d_{x-ang}$  : Somme des déplacements vers l'anglais depuis la génération 1
- $L_x$  : Générations-personnes vécues au foyer dans la langue allochtone
- $T_x$  : Somme des générations-personnes à vivre au foyer dans la langue allochtone
- $g_x$  : Nombre moyen de demi-génération à vivre au foyer dans la langue allochtone à partir de la génération  $x$

Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,5890	28740	28740	12360	12360	79450	132010	1,32
1,5	58900	0,3158	18109	46849	22191	34551	38750	52560	0,89
2	18601	0,1839	2922	49771	12258	46809	11011	13810	0,74
2,5	3421	0,1819	1056	50827	1742	48551	2021	2799	0,82
3+	622	0	454	51280	169	48720	777	777	1,25

Tableau A1. Table de persistance générationnelle pour les adultes, Québec, tous groupes linguistiques (2006)

Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,5264	40519	40519	6841	6841	76320	121870	1,22
1,5	52640	0,3041	19540	60059	17092	23934	34324	45550	0,87
2	16008	0,1578	3126	63185	10355	34289	9267	11226	0,70
2,5	2526	0,1545	932	64117	1204	35493	1458	1959	0,78
3+	390	0	308	64425	82	35575	501	501	1,28

Tableau A2. Table de persistance générationnelle pour les adultes, Québec, francotropes (2006)

Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,6214	4010	4010	33850	33850	81070	139304	1,39
1,5	62140	0,3398	6102	10112	34923	68773	41628	58234	0,94
2	21115	0,1985	2511	12623	14413	83186	12653	16606	0,79
2,5	4191	0,2928	943	13567	2021	85206	2709	3953	0,94
3+	1227	0	707	14273	521	85727	1244	1244	1,01

Tableau A3. Table de persistance générationnelle pour les adultes, Québec, anglotropes (2006)



Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,7603	8634	8634	15336	15336	88015	162230	1,62
1,5	76030	0,3568	9869	18502	39034	54370	51579	74215	0,98
2	27128	0,2455	1899	20401	18569	72939	16894	22636	0,83
2,5	6660	0,2059	1058	21459	4230	77169	4016	5743	0,86
3+	1371	0	911	22370	461	77630	1727	1727	1,26

Tableau A4. Table de persistance générationnelle pour les adultes, Québec, allotropes (2006)

Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,7055	6812	6812	22638	22638	85275	153561	1,54
1,5	70550	0,3506	8339	15151	37476	60114	47642	68286	0,97
2	24735	0,2381	1922	17073	16924	77037	15312	20644	0,83
2,5	5889	0,2386	1082	18156	3402	80439	3647	5332	0,91
3+	1405	0	902	19058	503	80942	1684	1684	1,20

Tableau A5. Table de persistance générationnelle pour les adultes, Québec, non francotropes (allotropes et anglotropes; 2006)

Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,6003	27190	27190	12780	12780	80015	134223	1,34
1,5	60030	0,3261	17265	44455	23190	35970	39803	54208	0,90
2	19576	0,1846	2717	47172	13245	49215	11595	14405	0,74
2,5	3614	0,1744	969	48141	2015	51229	2122	2810	0,78
3+	630	0	381	48521	250	51479	688	688	1,09

Tableau A6. Table de persistance générationnelle pour les adultes, RMR de Montréal, tous groupes linguistiques (2006)

Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,5356	39300	39300	7140	7140	76780	123581	1,24
1,5	53560	0,3138	18725	58025	18028	25168	35184	46801	0,87
2	16807	0,1569	2985	61009	11185	36354	9722	11618	0,69
2,5	2637	0,1344	880	61889	1403	37757	1496	1896	0,72
3+	354	0	243	62132	112	37868	400	400	1,13

Tableau A7. Table de persistance générationnelle pour les adultes, RMR de Montréal, francotropes (2006)

Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,7169	5340	5340	22970	22970	85845	156515	1,57
1,5	71690	0,3621	7613	12953	38118	61088	48824	70670	0,99
2	25959	0,2439	1454	14407	18174	79262	16145	21846	0,84
2,5	6331	0,2613	795	15202	3882	83143	3993	5701	0,90
3+	1654	0	784	15986	870	84014	1708	1708	1,03

Tableau A8. Table de persistance générationnelle pour les adultes, RMR de Montréal, non francotropes (allotropes et anglotropes; 2006)

Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,6114	25393	25393	13467	13467	80570	137095	1,37
1,5	61140	0,3388	15658	41051	24768	38234	40927	56525	0,92
2	20714	0,1958	2343	43394	14316	52550	12385	15598	0,75
2,5	4056	0,1914	885	44279	2395	54945	2416	3213	0,79
3+	776	0	396	44675	381	55325	797	797	1,03

Tableau A9. Table de persistance générationnelle pour les adultes, île de Montréal, tous groupes linguistiques (2006)

Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,5619	33410	33410	10400	10400	78095	126110	1,26
1,5	56190	0,2962	20324	53734	19223	29623	36417	48015	0,85
2	16643	0,1596	3264	56998	10723	40346	9650	11598	0,70
2,5	2656	0,1406	975	57973	1307	41653	1515	1948	0,73
3+	373	0	262	58236	111	41764	433	433	1,16

Tableau A10. Table de persistance générationnelle pour les adultes, couronne de Montréal, tous groupes linguistiques (2006)

Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,4834	43260	43260	8400	8400	74170	109762	1,10
1,5	48340	0,1898	26621	69881	12544	20944	28757	35592	0,74
2	9175	0,1711	4596	74477	3009	23954	5372	6835	0,74
2,5	1570	0,2261	859	75335	356	24310	962	1462	0,93
3+	355	0	304	75639	51	24361	500	500	1,41

Tableau A11. Table de persistance générationnelle pour les adultes, Québec hors de Montréal, tous groupes linguistiques (2006)

Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,7360	8341	8341	18059	18059	86800	171367	1,71
1,5	73600	0,5120	8553	16894	27364	45423	55642	84567	1,15
2	37683	0,1950	8090	24984	22245	67668	22516	28926	0,77
2,5	7348	0,2800	1764	26748	3527	71195	4703	6410	0,87
3+	2058	0	1017	27765	1040	72235	1707	1707	0,83

Tableau A12. Table de persistance générationnelle pour les adultes, Québec, tous groupes linguistiques (1971)

## ANNEXE B – TABLES GÉNÉRATIONNELLES (ENFANTS)

---

### Génération de la mère

- 1 : Née à l'étranger, deux parents nés à l'étranger, arrivée après l'âge de 14 ans
- 1.5 : Née à l'étranger, deux parents nés à l'étranger, arrivée avant l'âge de 15 ans
- 2 : Née au Canada, deux parents nés à l'étranger
- 2.5 : Née au Canada, un parent né au Canada, un parent né à l'étranger
- 3+ : Née au Canada, deux parents nés au Canada

### Tables

- $l_x$  : Enfants persistant au foyer dans l'usage prédominant de la langue maternelle allochtone de la mère appartenant à la génération  $x$
- $p_x$  : Probabilité de persistance linguistique au foyer de la demi-génération  $x$  à la suivante
- $d_{x-fr}$  : Déplacements linguistiques au foyer de l'enfant vers le français
- $d_{x-ang}$  : Déplacements linguistiques au foyer de l'enfant vers l'anglais
- $\sum d_{x-fr}$  : Somme des déplacements au foyer vers le français depuis la génération 1
- $\sum d_{x-ang}$  : Somme des déplacements au foyer vers l'anglais depuis la génération 1
- $L_x$  : Générations-personnes vécues au foyer dans la langue allochtone
- $T_x$  : Somme des générations-personnes à vivre au foyer
- $g_x$  : Nombre moyen de générations à vivre au foyer dans la langue allochtone à partir de la génération  $x$

Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,4516	43322	43322	11518	11518	72580	108455	1,08
1,5	45160	0,2361	19708	63030	14790	26308	27911	35875	0,79
2	10662	0,1569	1501	64531	7488	33796	6168	7964	0,75
2,5	1673	0,3354	540	65071	572	34368	1117	1796	1,07
3+	561	0	441	65512	120	34488	679	679	1,21

Tableau B1. Table de persistance générationnelle pour les enfants, Québec, tous groupes linguistiques (2006)

Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,3797	56990	56990	5040	5040	68985	97333	0,97
1,5	37970	0,2134	19847	76837	10020	15060	23036	28348	0,75
2	8103	0,1109	1347	78184	5858	20918	4501	5312	0,66
2,5	899	0,2423	378	78562	303	21221	558	811	0,90
3+	218	0	177	78738	41	21262	253	253	1,16

Tableau B2. Table de persistance générationnelle pour les enfants, Québec, francotropes (2006)

Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,6677	19900	19900	13330	13330	83385	139737	1,40
1,5	66770	0,2724	9393	29293	39189	52519	42479	56352	0,84
2	18188	0,2068	1264	30557	13163	65681	10975	13873	0,76
2,5	3761	0,1647	1080	31637	2062	67743	2190	2898	0,77
3+	619	0	446	32083	173	67917	708	708	1,14

Tableau B3. Table de persistance générationnelle pour les enfants, Québec, allotropes (2006)

Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,5982	15450	15450	24730	24730	79910	138360	1,38
1,5	59820	0,3194	7147	22597	33566	58296	39463	58450	0,98
2	19107	0,2678	1523	24120	12467	70763	12112	18987	0,99
2,5	5117	0,4690	930	25050	1787	72550	3758	6875	1,34
3+	2400	0	1779	26829	621	73171	3117	3117	1,30

Tableau B4. Table de persistance générationnelle pour les enfants, Québec, non francotropes (allotropes et anglotropes; 2006)

Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,4587	41868	41868	12262	12262	72935	109884	1,10
1,5	45870	0,2443	19169	61037	15495	27757	28538	36949	0,81
2	11206	0,1595	1310	62347	8109	35866	6497	8411	0,75
2,5	1787	0,3358	534	62881	653	36519	1194	1914	1,07
3+	600	0	405	63287	195	36713	721	721	1,20

Tableau B5. Table de persistance générationnelle pour les enfants, RMR de Montréal, tous groupes linguistiques (2006)

Génération	$l_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,3815	56500	56500	5350	5350	69075	97810	0,98
1,5	38150	0,2200	19277	75777	10480	15830	23272	28735	0,75
2	8393	0,1111	1206	76983	6254	22084	4663	5463	0,65
2,5	932	0,2179	378	77361	351	22436	568	800	0,86
3+	203	0	142	77503	61	22497	232	232	1,14

Tableau B6. Table de persistance générationnelle pour les enfants, RMR de Montréal, francotropes (2006)

Génération	$I_x$	$p_x$	$d_{x-fr}$	$\Sigma d_{x-fr}$	$d_{x-ang}$	$\Sigma d_{x-ang}$	$L_x$	$T_x$	$g_x$
1	100000	0,6100	13190	13190	25810	25810	80500	141950	1,42
1,5	61000	0,3300	6667	19857	34203	60013	40565	61450	1,01
2	20130	0,2788	1025	20882	13493	73506	12871	20885	1,04
2,5	5612	0,5072	811	21693	1955	75461	4229	8014	1,43
3+	2847	0	1761	23454	1085	76546	3784	3784	1,33

Tableau B7. Table de persistance générationnelle pour les enfants, RMR de Montréal, non francotropes (allotropes et anglotropes; 2006)

## ANNEXE C – DÉFINITIONS DES GROUPES D’AFFINITÉ

### FRANCOTROPES

<b>Pays de l'Organisation internationale de la Francophonie; anciennes colonies françaises ou belges; pays lusophones, hispanophones ou ayant un autre rapprochement avec le français</b>	<b>Langues romanes ou langues parlées dans les pays de la Francophonie</b>	
Algérie	Haïti	Arabe
Andorre	Honduras	Bulgare
Angola	Italie	Espagnol
Argentine	Laos	Italien
Belgique	Liban	Khmer (cambodgien)
Benin	Luxembourg	Langues africaines, n.i.a.
Bolivie	Madagascar	Langues afro-asiatiques, n.i.a.
Brésil	Mali	Langues berbères (kabyle)
Burkina Faso	Maroc	Langues créoles
Burundi	Martinique	Langues latines, n.i.a.
Cambodge	Maurice	Langues nigéro-congolaises, n.i.a.
Cameroun	Mauritanie	Lao
Cap-Vert	Mexique	Lingala
Centrafricaine, République	Moldavie, Rép. de	Macédonien
Chili	Mozambique	Portugais
Colombie	Nicaragua	Roumain
Comores	Niger	Rundi (kiroundi)
Congo, Rép. dém. du	Nouvelle-Calédonie	Rwanda (kinyarwanda)
Congo, République du	Panama	Somali
Costa Rica	Paraguay	Vietnamien
Côte d'Ivoire	Pérou	Wolof
Cuba	Polynésie française	
Djibouti	Portugal	
Dominicaine, République	Réunion	
Dominique	Roumanie	
Égypte	Rwanda	
El Salvador	Sénégal	
Équateur	Seychelles	
Espagne	Suisse	
France	Tchad	
Gabon	Togo	
Guadeloupe	Tunisie	
Guatemala	Uruguay	
Guinée	Venezuela	
Guinée équatoriale	Viet Nam	
Guinée-Bissau	Wallis-et-Futuna	



## ANGLOTROPES

<b>Pays du Commonwealth; anciennes colonies ou protectorats britanniques ou américains</b>		<b>Langues germaniques et langues parlées dans les pays du Commonwealth</b>
Afrique du Sud, Rép. d'	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Allemand
Australie	Salomon, Îles	Bengali
Bahamas	Sierra Leone	Danois
Bangladesh	Singapour	Finnois
Barbade	Soudan	Flamand
Belize	Sri Lanka	Frison
Bermudes	Swaziland	Gallois
Botswana	Tanzanie, République unie de	Gujarati
Chypre	Trinité-et-Tobago	Hindi
États-Unis d'Amérique	Vierges, Îles (américaines)	Ilocano
Fidji	Zambie	Islandais
Gambie	Zimbabwe	Kannada
Ghana		Konkani
Grenade		Langues celtiques, n.i.a.
Guyana		Langues gaéliques
Hong Kong		Langues germaniques, n.i.a.
Inde		Langues indo-iraniennes, n.i.a.
Irlande (Eire)		Malais
Jamaïque		Malayalam
Kenya		Maltais
Libéria		Marathi
Malawi		Néerlandais
Malte		Norvégien
Montserrat		Ourdou
Namibie		Pachto
Nigéria		Pampangan
Nouvelle-Zélande		Pendjabi
Ouganda		Sindhi
Pakistan		Singhalais
Philippines		Suédois
Porto Rico		Tagalog (Philipino)
Royaume-Uni		Tamoul
		Telougou
		Yiddish

## RÉFÉRENCES

---

- BÉLANGER, Alain, Patrick SABOURIN et Réjean LACHAPELLE (2010). *Quelle langue pour leurs enfants ?*, Actes du XVI<sup>e</sup> Colloque international de l'AIDELF, Relations intergénérationnelles : Enjeux démographiques, Genève, Suisse, juin.
- BÉLANGER, Alain et Éric CARON-MALENFANT (2005). *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions, 2001-2017*, Statistique Canada, Ottawa.
- BÉLAND, Paul (1999). *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997*, Rapport de recherche, Direction des études et recherches, Conseil de la langue française, Québec, 123 p.
- BÉLAND, Paul (2009). *La fréquentation du cégep et l'usage des langues dans la vie privée et la vie publique*, Conseil supérieur de la langue française, Québec.
- CASTONGUAY, Charles (1994). *L'assimilation linguistique : mesure et évolution 1971-1986*, Conseil de la langue française, Québec.
- CORBEIL, Jean-Pierre et Chistine BLASER (2008). *Le portrait linguistique en évolution, Recensement de 2006*, Statistique Canada, Ottawa.
- GORDON, Milton M. (1964). *Assimilation in American Life: The Role of Race, Religion and National Origins*, Oxford University Press, New York.
- LACHAPELLE, Réjean (1981). « L'évolution de la composition ethnique et linguistique », dans R. BRETON, J. G. REITZ, et V. VALENTINE, *Les frontières culturelles et la cohésion du Canada*, Institut de recherches politiques, Montréal, p. 33-61.
- LACHAPELLE, Réjean (2010). « La population francophone du Canada d'après les recensements récents : définitions, répartition géographique et évolution », dans A. WOLFF, *La langue française dans le monde 2010*, Organisation internationale de la francophonie, Nathan, Paris, p. 31-45.
- LACHAPELLE, Réjean et Jacques HENRIPIN (1980). *La situation démolinguistique au Canada : évolution passée et prospective*, Institut de recherches politiques, Montréal.
- LACHAPELLE, Réjean et Gustave J. GOLDMANN (2011). « Language and Demography », dans B. EDMONSTON et E. FONG, *The Changing Canadian Population*, McGill-Queen's University Press, Montréal, p. 347-366.
- RUMBAUT, Rubén G., Douglas S. MASSEY et Frank D. BEAN (2006). « Linguistic Life Expectancies : Immigrant Language Retention in Southern California », *Population and Development Review*, vol. 32, n° 3, p. 447-460.

TERMOTE, Marc (2008). « Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal, 2001-2051 », Office québécois de la langue française, Québec, 148 p.

TURCOTTE, Martin (2006). « La transmission de la langue ancestrale », *Tendances sociales canadiennes*, n° 80, Statistique Canada, Ottawa, p. 23-29.

WATERS, Mary C. et Tomás JIMÉNEZ (2005). « Assessing Immigrant Assimilation: New Empirical and Theoretical Challenges », *Annual Review of Sociology*, 31, p. 105-125.

